

25 Novembre 2004: Linda nous a quittés...

Novembre 2004
N°64

DES BANCELS

Prix de vente au

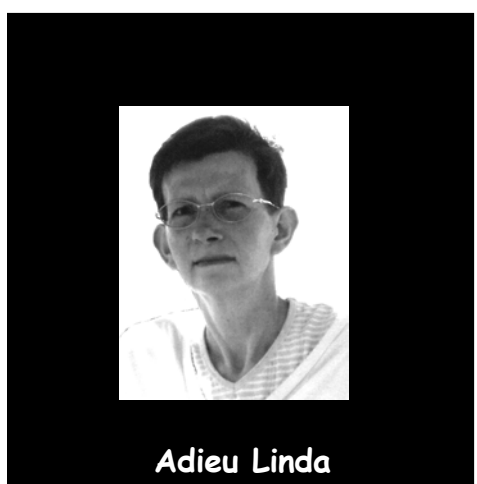
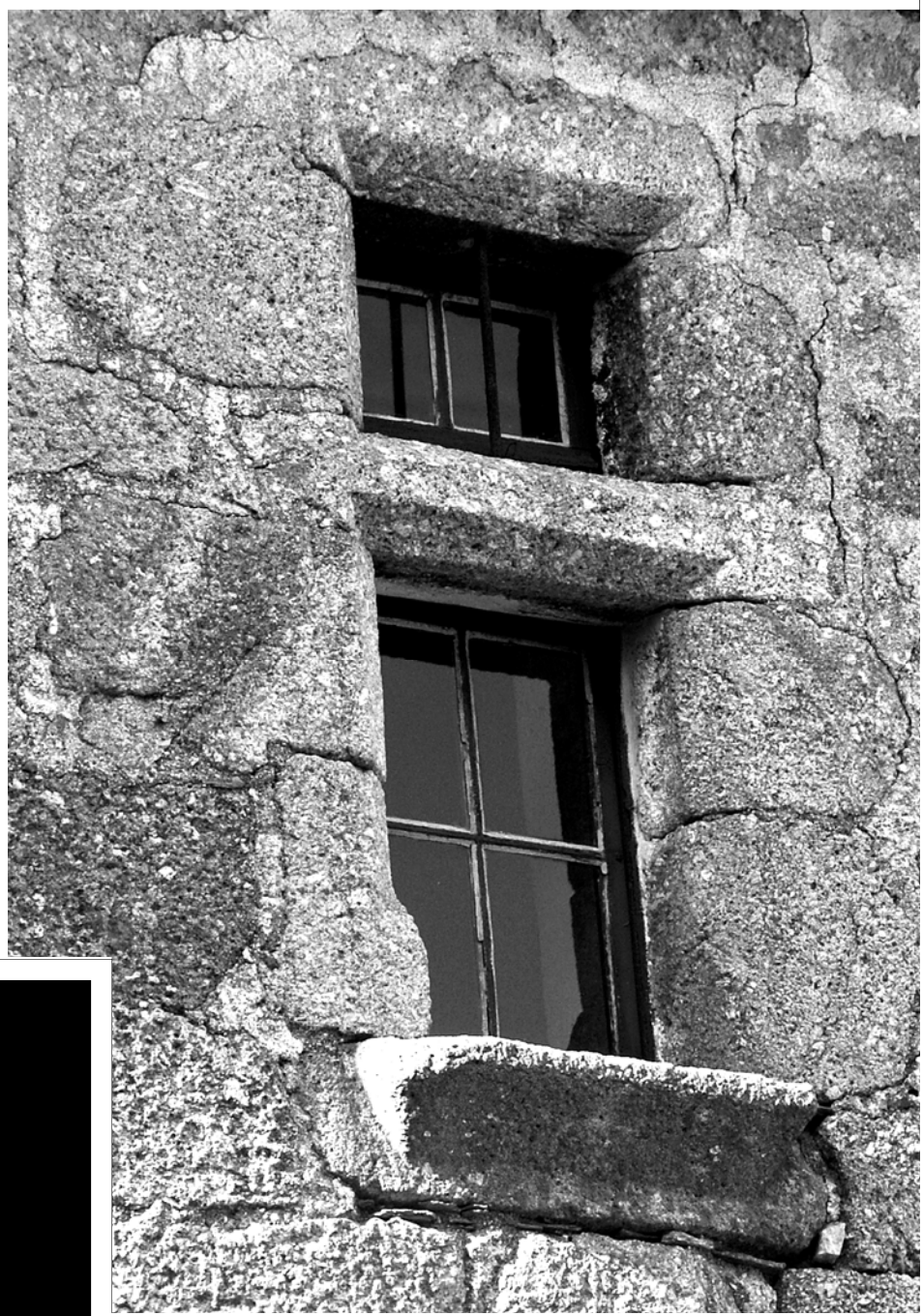
VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

bise-art, blizart ••
Bruno Durand,
l'homme du
granit.

vent du souvenir ••
Le train de la
Liberté.

l'air de rien •••••
Trions, mes
frères !



Adieu Linda

dans l'œil du cyclone ••••••••••
La ferme de Troubat

Sommaire

- brise municipale
- 4- Marie-Jeanne Dubois: La flânerie
Daniel Mathieu: Communauté de communes
- 5- Etienne Passebois: L'aménagement de l'espace
dans l'œil du cyclone
- 6- La ferme de Troubat.
bise-art, blizart
- Crédit photo: Matias
Brossard
pages 1-6-7-
8-9-10-11.
Etienne
Passebois
page 23.
Album de
famille
d'Etienne
Argenson
pages 18-19.
Roland
Mousquès
pages 12-13-
14-15-16-
17-24-25-
26-27.
Julie Hugon
page 34.
- 12- L'Homme du Granit.
vent du souvenir
- 18- Le train de la Liberté.
l'air de rien
- 24- Journée des Artisans.
- 26- Rencontre réseau R.E.P.A.S.
- 28- L'Espinass.
- 29- Le tri sélectif.
sans paravent
- 32- A propos de bruits.
dans le vent
- 34- Animations.
muses au vent
- 36- L'Adieu.
ah, lisez !
- 37- Livre - Mots croisés.
tempête de délibérations
- 38- Conseils municipaux.
en coup de vent



Directeur de publication:
Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:
Catherine Aufour - Héling,
Thomas Brasseur, Mathias
Brossard, Pierrette Coudert,
Marie-Jeanne Dubois,
Ghislaine Guignier, Jacques
et Julie Hugon, Daniel
Mathieu, Marie-Claude et
Christian Mestre, Roland
Mousquès, Josette Roux,
Eric Tamisier, Etienne
Passebois, Linda et Hubert
Porrez, Jean-Michel
Vandersteen, Alain Ventura.

Ont également participé à ce
numéro: Hervé Goldfarb,
Evelyne Pavot et Anna
Lantieri.

Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andéol de Clerguémort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n°):

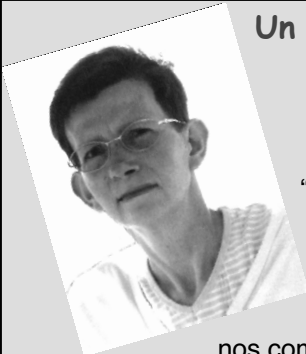
16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.

Un souffle nous manque



Linda,

Pourquoi, par ce triste soir de novembre, cet autre
"Vent" a-t-il soufflé si fort, t'emportant loin de nous ?
Pourquoi nous prive-t-il ainsi de ta gentillesse, de ton
sourire, de ta compétence à déchiffrer les
"hiéroglyphes passeboisiens", de ta dextérité au
clavier, et de tes petites liqueurs qui réchauffaient
nos comités de rédaction ?

Nous te cherchons partout, jusque derrière le "paravent"... en vain.

Linda, tu nous manques...

Aussi, puisque tu nous devances dans ce nouveau journal, ce "Vent"
différent, où nous te rejoindrons un jour, prépare-nous plein d'articles, de
rubriques originales, des textes et des histoires à gogo, afin que nous
puissions en débattre lors de joyeux comités de rédaction qui n'auront pas de
fin...

A. VENTURA, au nom de tous les membres de la rédaction.

L'anniversaire de Minouche...

Minouche, c'est la chatte de ma grand-mère. Une chatte "trois couleurs", une "Isabelle" comme on dit, pure gouttière. Une vraie chatte "d'en bas", quoi !
Minouche, c'est la compagne, la confidente de ma grand-mère, qui vit seule à l'autre bout de la France, loin des siens, comme c'est aujourd'hui le cas, hélas, dans de nombreuses familles.

Minouche est vieille, très vieille, comme ma grand-mère. Elle a atterri on ne sait comment, dans sa cave, un beau lundi de Pentecôte... Et depuis, Minouche et la Mamé ne se quittent plus.

Nous, on l'aime bien, Minouche, à tel point que depuis de nombreuses années on ne manquerait sous aucun prétexte son anniversaire, enfin l'anniversaire de son arrivée chez notre Mamé.

D'autant que c'est l'occasion pour toute la famille de se retrouver et de choyer la Mamé en ces derniers jours de printemps. Tout le monde vient - enfants, petits enfants, arrières petits enfants - et se rassemble autour de la grande table. Ça bouge, ça remue, ça blague, ça discute. Et la Mamé, faut la voir, ravie, comblée, aux anges, tantôt une arrière petite fille sur les genoux, tantôt remémorant ses souvenirs à ses enfants. Quant à la Minouche, elle ne demande pas son reste, gavée de pâtés et de croquettes...

C'est la fête, quoi, un vrai moment de bonheur !

Aussi aujourd'hui, je n'ai pas le cœur à lui annoncer, à notre Mamé, que tout ça c'est fini, que plus personne ne pourra se déplacer pour l'anniversaire de Minouche...

Car la nouvelle est tombée l'autre soir: M. FILLON, notre ministre de l'Education Nationale a décidé que le lundi de Pentecôte ne serait plus férié, pour nos enseignants et par extension pour nos enfants... Que ce serait une journée de solidarité pour les vieux... du MEDEF, je crois!!!

C'est pourquoi je me tourne vers vous, M. RAFFARIN, vous qui les aimez tant, les vieux: soyez gentil, téléphonez-lui à ma grand-mère pour le lui dire, moi je ne me sens pas de le faire.

A. VENTURA
15/09/04

17/09/04: Vous avez fait drôlement vite pour me répondre, M. RAFFARIN, et je vous en remercie. Si j'ai bien compris, c'est vers le Recteur d'Académie que je dois me tourner désormais... Faudrait pas qu'il choisisse non plus le jeudi de l'Ascension, parce que c'est le jour de l'anniversaire de Félix, le chat de notre vieille tante qui habite toute seule dans le Nord et en principe toute la famille fait "le pont" pour aller la voir...

Reste libre le 14 Juillet; ça fait quelque temps déjà qu'on n'y fête plus rien...

■



Marie-Jeanne Dubois:

La flânerie...

Vive les vacances où l'on peut flâner en toute tranquillité.

Vacances pendant lesquelles on oublie tout, le stress, le travail, les patrons, le temps; personne n'est pressé, bousculé.

Quelle chance, on peut se permettre de déambuler les jours de marché dans nos petits villages... lesquels sont un peu plus encombrés à cette époque où il y a le double ou le triple de population. Les marchands ambulants (poterie, vêtements, poissonnier, primeurs, petit outillage) et nos petits producteurs locaux

(charcuterie, miel, confitures, fromages de chèvres, de vaches, pain de l'Aveyron ainsi que des pâtisseries) sont installés au Pont de Montvert le long du quai (rue principale) qui est aussi la seule route traversant le village.

Quel souci pour les habitants du pays et aussi les commerçants, les entreprises extérieures qui doivent emprunter cette voie. Ces jours là, les touristes perdent la notion des obligations des autres; ils traversent la rue d'un pas nonchalant, d'un marchand à un autre, entre les voitures, s'attardent à chaque étal, se retournent pour en voir le bout, regardent, touchent et admirent les objets ou habits, papotent, retraversent, hésitent, s'attendent, tirent par la main

un enfant attiré par les bonbons, ou bien tiennent un chien en laisse qui tire pour rejoindre ses congénères et qui vous entrave.

A l'intersection des trois voies, dans le centre du bourg, c'est la panique, un camping car ou un camion arrive; pour se croiser ça ne passe pas. Certains vendeurs doivent déplacer leur étal, les chauffeurs ne savent pas reculer leur voiture alors ça rouspète, ça klaxonne... Il faut prendre son mal en patience!

Oh! Comme on appréhende cette période où nous sommes déjà bousculés par le travail saisonnier et où on tempête contre les badauds...

... Et en même temps, on les comprend de savourer ces moments de plaisir et de détente...! ■

Le mot des "saints-maires"



Daniel Mathieu:

Naissance d'une nouvelle communauté de communes...

Six années se sont écoulées depuis les premières réunions du SIVOM où il a été question d'inter-communalité. Six longues années faites de rencontres, de réflexions, de réunions et de débats publics.

Six années pour se convaincre et convaincre les habitants du canton de l'intérêt et de la pertinence de ce territoire.

Aujourd'hui ce choix est fait.

Cinq communes sur les six qui composent le canton ont délibéré sur le périmètre: Fraissinet, le Pont, St Maurice, St Frézal et St Andéol, Vialas préférant à ce jour rester à l'écart du projet, ce que nous regrettons tous.

Le nom donné à cette nouvelle

communauté de communes est: "Des Cévennes au Mont Lozère".

Les statuts sont adoptés sur le point de l'être par les différentes communes et ils portent sur les points suivants:

Compétences obligatoires

1) Développement

économique:

- Mise en cohérence des installations des activités économiques.

- Création de zones d'activités.

- Mise à disposition de bâtiments ou de terrains (commerce, artisanat, agriculture, services).

- Aménagement de site touristiques d'intérêt communautaire.

- Incitation et soutien au

développement d'un tourisme intégré.

2) Aménagement de l'espace:

- Mise en place d'une politique communautaire en faveur de l'habitat permanent.

- Etudes et actions permettant le maintien des espaces ouverts.

Compétences optionnelles

- Mise en œuvre d'une politique en faveur du logement et du cadre de vie.

- Protection et mise en valeur de l'environnement naturel, agricole et architectural.

- Création et gestion d'équipements culturels, sociaux ou sportifs d'intérêt communautaire.

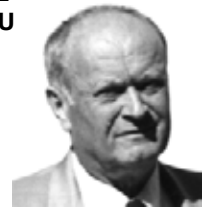
- Action en faveur de la jeunesse.

Voilà pour l'essentiel du contenu des compétences retenues. 2005 sera l'an un de notre

intercommunalité. Sa réussite dépendra largement de l'implication de chacune et chacun d'entre nous, afin de

faire vivre les projets qui nous tiennent à cœur et qui sont porteurs d'avenir. ■

Daniel MATHIEU



Etienne Passebois:

L'aménagement de l'espace...

Il serait intéressant de parler de la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et des problèmes qu'il pose; des difficultés qu'ont nos administrés à s'habituer à cette nouvelle pratique - à moins qu'il ne s'agisse de mauvaise volonté -; de l'utilisation de la nouvelle déchetterie mise en place depuis quelques mois à Saint Privat de Vallongue, du temps qu'il faut pour y accéder, des problèmes rencontrés quand on n'est pas équipé de remorque ou de véhicule utilitaire pour transporter les "encombrants", objets lourds et volumineux...

Il serait intéressant de parler des menaces qui pèsent sur les services publics, la disparition programmée de la perception du Pont de Montvert (elle nous concerne de loin puisque nous allons au Collet de Dèze, mais c'est avec elle que se font les règlements de l'ASA-DFCI); de celle de la poste de Saint Privat: cela serait très grave pour nous puisque tout notre courrier passe par là...

Il serait intéressant de parler de la Communauté des 5 communes (Vialas se désolidarise du reste du canton) qui naît dans un accouchement difficile; de la subsistance du SIVOM pour traiter des dernières affaires en cours... de la relation avec la mairie d'Alès, propriétaire de la Tour du Viala avec sa piscine couverte mais qu'il faut aménager, qu'il faut chauffer... et pour cela engager des dépenses importantes. Quel dommage pourtant de ne pas pouvoir utiliser une installation

si rare dans le pays !

Les sujets ne manquent pas, mais je pense que mes "saints Collègues" ne manqueront pas de vous en entretenir.

Je vais quant à moi, cette fois ci, parler d'une compétence obligatoire de la communauté de communes: "l'aménagement de l'espace" et plus particulièrement du maintien des espaces ouverts.

Nostalgie, passéisme ? Quand je me retourne et que je reviens 50 ans en arrière - je peux me le permettre: c'est le privilège du grand âge ! - que je songe à tous les champs qui étaient labourés et semés; à tous les prés qui étaient fauchés non seulement autour des maisons mais jusqu'au bord des ruisseaux; qui offraient de grandes surfaces vertes et aérées sur une large partie de la montagne et qu'aujourd'hui tout a disparu, que les genêts, les frênes ont tout envahi et transformé ces herbages en bois taillis impénétrable; qu'il faut parfois intervenir pour protéger les maisons contre l'incendie tant les ronces, les grandes herbes et de ci de là les grands pins des groupements forestiers sont tout proche des habitations... je me déssole !

Comment cela a-t-il pu parvenir à un tel sous-développement ? L'explication est simple: nous nous sommes trouvés en dehors du circuit des richesses, nos terres sans intérêt économique dans un monde de profit et de rentabilité se sont vidées de leur population et les terres abandonnées ont laissé place à la nature sauvage.

Comment y remédier ?

Quelles études et quelles actions allons nous entreprendre en vue de maintenir les espaces ouverts? Vaste programme comme disait l'autre !

Certes, une population nouvelle est venue s'installer mais elle n'a ni la maîtrise des techniques traditionnelles, ni la volonté de les appliquer, même modernisées. Pas rentable ! Je n'en veux pour preuve que l'exemple de quelques éleveurs de ce coin des Cévennes qui préfèrent acheter du foin pour nourrir leurs animaux plutôt que de le produire dans nos prairies non mécanisables.

On nous parle de la forêt: elle est riche de nombreuses essences: châtaigniers, pins laricio, douglas, frênes, chênes... Pas mal d'organismes s'y intéressent et font des efforts mais quand on veut vendre 3 ou 4 arbres, c'est la croix et la bannière et personne n'en veut sauf, pour le propriétaire, de payer pour les faire abattre et les transporter à la scierie.

Avons nous, au moins, la force d'entretenir le tour des maisons pour conserver quelques espaces aérés proches des bâtiments, pour les protéger comme je disais déjà contre le feu qui menace toujours, en été, par temps de sécheresse notre région méditerranéenne.

Il y a encore de beaux jours et de beaux chantiers pour l'équipe des "Contrats Verts". Conservons cette équipe, donnons nous les moyens de la faire vivre.

Ce sera une première "action en vue du maintien des espaces ouverts". ■

Etienne PASSEBOIS

Octobre 2004

dans l'œil du cyclone

A 1100 mètres d'altitude, la ferme aux murs de granit rose est installée au bord d'une petite route communale qui mène au hameau un peu plus important de la Vialasse.



La ferme de Troubat

Notre "Œil du cyclone" n'aura pas, cette fois-ci, la même allure que les précédents. Et pour cause... D'ordinaire nous parlons de lieux où vivent des gens. Là plus d'humains depuis belle lurette: la montagne, le froid, l'isolement, les changements de mentalité... que sais-je encore... ont eu raison des

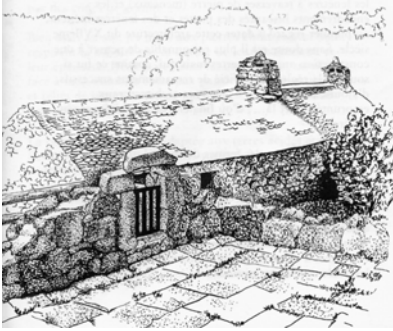
derniers occupants. Nous allons donc présenter des vestiges, un musée, un témoignage du passé. C'est avec l'aimable accord du Parc National des Cévennes, de

son président en particulier que nous remercions vivement, mais aussi d'Odile RIVAL responsable de l'écomusée du Mont Lozère, que toutes les informations que vous



La ferme de Troubat

A 1100 mètres d'altitude, sur la commune de Saint Maurice de Ventalon, la ferme de Troubat aux murs de granite rose est installée au bord d'une petite route qui prend son temps. Ce document préparé par l'écomusée du mont Lozère vous aidera, sans même pénétrer à l'intérieur des bâtiments, à faire sa connaissance. Cette construction isolée, à vocation agricole, peut être appelée "mas" par opposition au village qui regroupe un certain nombre de fermes et d'habitations.



trouverez dans ce texte ont pu être rassemblées. M. MOLINES nous a donné quelques détails supplémentaires. Mathias BROSSARD, notre spécialiste sténopé (cf VDB N°63) est l'auteur des photos.

Et d'abord un peu d'histoire.

Villevieille, tel est en plein Moyen Âge, le nom de ce lieu qui dépend, comme l'atteste un document notarié daté de 1249, de la Seigneurie de Verfeuil au château situé le long de la route des crêtes. En 1339, une transaction du mas est passée au profit d'Estienne Troubat et de son fils. Dès lors le nom de Troubat va accompagner des

générations de cette famille quatre siècles durant et venir jusqu'à nous.

1715 ? - 1741: la ferme est occupé par la famille BRIGNAND.

1775 - fin XIXème siècle: famille ALBARIC.

Fin XIX - début XXème siècle: famille ALLIER.

Jusque vers 1950: les propriétaires sont les GUIBERT, gantiers à Millau qui laissent les terres en location à la grand-mère de Janine DEDET de Masméjean juste avant la deuxième guerre mondiale.

Il est à noter que malgré la présence de nombreuses familles occupantes, c'est le nom de TROUBAT qui, après quatre siècle perdure et reste celui que nous connaissons maintenant. On note également que malgré ses 170 hectares d'un seul tenant, cette belle exploitation agricole n'a pas échappé à l'abandon.

Page de gauche: la ferme de Troubat photographiée au sténopé. Ci-dessus en haut et à gauche: dépliant édité par le Parc National des Cévennes que l'on peut se procurer soit à Florac au siège du P.N.C., soit à l'écomusée du Mont-Lozère au Pont de Montvert.

dans l'œil du cyclone



●●● Actuellement, la ferme de Troubat est la propriété privée de la famille DUFOIX qui l'a donnée en bail emphytéotique de 30 ans au PNC. Ce bail s'achèvera en 2008.

Corbeaux, meneaux, encadrements de portes et de fenêtres...

En 1980 le label "maison de pays" est décerné à la ferme, reconnue, par sa taille ses matériaux, son agencement, représentative de l'habitat traditionnel rural du massif granitique.

Présentons maintenant cette maison.

A 1100 mètres d'altitude, sur la commune de Saint Maurice de Ventalon, la ferme aux murs de granit rose est installée au bord d'une petite route communale qui mène au hameau un peu plus important de la Vialasse.

L'architecture de cet ensemble de bâtiments est tout à fait remarquable. L'utilisation d'un matériau unique, le granite, donne au premier coup d'œil une impression d'unité et de bonne intégration dans le

paysage d'où il a été extrait. Sa couleur rose le différencie cependant de la majorité des constructions locales et fait l'originalité de la ferme de Troubat construite à proximité d'un filon de ce granite. Les pierres encore visibles entre mur et toiture (corbeaux), les fenêtres à traverses de pierre (meneaux) et les encadrements biseautés des portes et des fenêtres incitent, au premier regard à dater cette architecture du XVIIème siècle. Sa position, à mi-pente, facilite l'accès à la fois aux terres hautes vouées au pâturage et aux espaces de culture et de fauche situés en contrebas.

L'ensemble bâti disposé en arc permet d'accéder aux bâtiments d'habitation et à ceux d'exploitation.

L'ensemble se compose:
- D'une grange étable avec 3 niveaux.

Un plan inférieur avec l'étable qui abritait les vaches et tout le cheptel bovin, le sol en pente douce laissait

s'écouler le purin vers les terres en contrebas.

Un plan moyen avec le fenil et une rampe d'accès pour amener les charettes de foin; des trappes percées dans le plancher permettait de distribuer le foin aux animaux en contrebas.

Au plan supérieur, au niveau de l'aire à battre, le grenier où était stockée la paille de seigle.

- De deux maisons d'habitation.

Elles ont des façades exposées au sud. Les ouvertures sont de dimensions réduites et pour donner un peu de lumière les murs épais sont évasés vers l'intérieur des pièces.



son système d'alimentation en eau. Provenant d'une source située non loin de la maison, l'eau empruntait un conduit ou chéneau en bois avant de pénétrer dans la salle commune du logis par une fissure pratiquée dans le mur de la façade arrière. Un autre chéneau de bois reposant sur des pierres en saillie le long du mur l'amenait à l'évier ou à une petite auge en granite située sous l'évier de pierre. Le trop plein se déversait par une ouverture pratiquée dans le mur de façade et un chéneau de granite le menait jusqu'à un bassin en pierre placé devant l'étable où venaient s'abreuver les vaches. Ces installations prouvent à quel point les sociétés rurales traditionnelles étaient ingénieuses et savaient mettre au point des systèmes que la société urbaine a du redécouvrir.

L'aire à battre, la table qui se rabat le long du mur et l'auge de pierre.

Le sol est fait en "bars" de granite; les plafonds, les planchers et les charpentes en bois de châtaignier "importé" du sud du canton.

enterrée où l'on peut stocker les aliments au frais et hors du gel, et l'escalier pour monter à l'étage. La présence d'un ou deux lits clos fait de cette pièce commune un appartement à elle toute seule. La porte de communication directe avec l'étable répond à un souci de commodité pour la surveillance des bêtes.

La première habitation comporte une pièce commune avec la grande cheminée occupant tout le mur pignon, l'évier creusé dans la pierre avec ses reposeirs pour les récipients d'eau, la table qui se rabat contre le mur pour gagner de la place, la porte donnant accès à la cave

La deuxième habitation n'a pas de charpente en bois, c'est une voûte en pierres de granites qui soutient son toit de lauzes. Son originalité vient de



dans l'œil du cyclone



- D'une porcherie.
Elle est de petite taille et s'appuie contre la maison d'habitation.



L'inscription "AF 1851", le four et différents détails d'architecture

- D'un four.
C'est un élément indispensable puisque chaque famille - surtout quand elle est un peu isolée - fait son pain.

Un four de la taille de celui de Troubat aurait pu répondre aux besoins de plusieurs familles; de plus l'appareillage des murs, la voûte en granite, le beau manteau de cheminée mouluré en disent long sur la force des techniques de construction. L'inscription gravée au-dessus de la porte du four "AF 1851" renseigne sur la date de construction et vraisemblablement sur le constructeur puisque François Albaric était alors propriétaire de la ferme.



Quels étaient les moyens de vie des habitants de cette ferme ?

L'élevage d'abord.

- Les bovins: vache, veaux, certainement un taureau, mais aussi une ou deux paires de bœufs pour les labours et la traction.

- Les porcs: ces animaux étaient destinés à la consommation familiale.

La viande de porc était la viande la plus consommée, elle avait le gros avantage d'une

conservation facile dans de multiples préparations: saucissons, jambon, pâté, boudin, filet confit dans la graisse, morceaux salés... Les porcs étaient nourris au seigle et aux pommes de terre, denrées précieuses pour l'alimentation humaine et produites dans la limite des capacités des rares terres labourables.

- De la volaille élevée en liberté, pour la consommation familiale également.

- Quelques ruches qui apportaient un complément au

sucré très rare.

Sur le cadastre napoléonien de 1813, on constate que plus des 3/4 du domaine est consacré aux prés et aux pâturages. C'est dire que l'élevage était dominant dans l'exploitation.

Les cultures.

10% du terrain est consacré aux terres labourables.

- La culture du seigle domine. c'est la céréale de base adaptée aux terres acides et à l'altitude du lieu.

Les surfaces labourables, souvent des terrasses gagnées sur la pente, recevaient le fumier des troupeaux et



produisaient le seigle pour la consommation familiale. Coupé à la faucille, il était ramassé en gerbes puis battu au fléau par une belle journée ensoleillée. An préalable, l'aire à battre dont le sol a conservé ses dalles bien ajustées et ses murets où l'on posait les gerbes avant le battage, devait être soigneusement balayée pour offrir aux grains une surface propre. Une fois la paille étalée sur l'aire, les hommes se mettaient au travail en jetant leur fléau en cadence. Conservée avec soin, la paille servait ensuite à la fabrication



des toits de chaume qui constituait la majorité des couvertures locales au XIXème siècle. Le grain était conservé dans le grenier attenant (troisième niveau du bâtiment d'exploitation), le plus souvent dans des meubles en bois (appelés également greniers) dont l'ouverture en façade pouvait se régler suivant la quantité encore en stock. Il était amené au moulin au fur et à mesure des besoins.

- La pomme de terre
Elles servaient à l'alimentation des humains et du bétail (porcs, volailles, etc...)

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les maisons ne sont plus

habitées depuis une longue période; les terres inexploitées depuis au moins 50 ans ne sont plus régulièrement pâturées et les genêts les ont envahies. Cette partie a été boisée et appartient à un groupement forestier.

Si n'avait été le P.N.C. qui a pris cette maison en charge et l'a restaurée, les bâtiments seraient en ruine, comme "Paillasse", "Peyrigui", "L'Espinas", "Champdomergue"... et tant d'autres.

On peut ne pas comprendre et s'insurger... Faut-il que nous soyons si misérables pour voir ainsi disparaître notre patrimoine et, à défaut de créer, au moins maintenir l'existant !

E. PASSEBOIS

Nov. 2004

Note: On peut visiter la Ferme de Troubat - en juillet-août surtout - en s'adressant à l'écomusée du Mont Lozère au Pont de Montvert.

bise-art, blizart.....

*Le Granit: la roche Reine du Mont Lozère !
La taille du granit: la culture du Mont Lozère !
Bruno Durand: l'homme du granit !*



Le granit et Bruno Durand

Je pense que n'importe lequel d'entre nous a parcouru au moins une fois le plateau des Monts Lozère. Une étendue parsemée de

pâturages, de bois, de ruisseaux et de chaos granitiques: une splendeur !... Au hasard des rencontres avec les hameaux, une évidence apparaît: la

découverte du bâti en granit des Monts Lozère est stupéfiante ! La taille des roches et des pierres, les constructions des murs en "opus incertum", la diversité



des bâtiments nous révèlent qu'une véritable culture du granit a existé sur les Monts Lozère.

Les traces de l'habitat sont très anciennes et nous montrent une connaissance et un savoir-faire de la taille de la pierre: "extraordinaire" ! Au vue des résultats, le peu de moyens en possession de ces bâtisseurs révèle cet art. On ne peut être qu'admiratif !

Après son arrivée au Pont de Montvert il y a trente ans, c'est cette admiration qui a conduit Bruno DURAND à tomber amoureux du granit et à vouloir redécouvrir les secrets

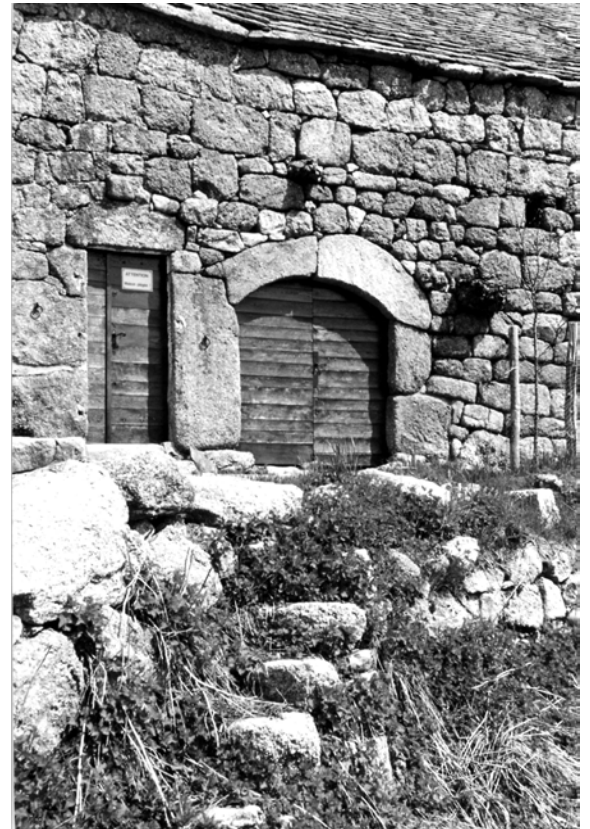
de la taille de cette pierre si particulière. Peu à peu il a retrouvé les gestes, glané les connaissances, retrouvé les subtilités du savoir-faire, pour arriver à pratiquer la taille du granit.

J'ai à cœur de parler de ce long chemin... peut-être pour donner envie à d'autres jeunes de se lancer dans cette aventure.

Avant l'été 2004, Bruno DURAND a présenté le concours Liliane Bettencourt dont le thème est "l'intelligence de la main". Evelyne PAVOT et Anna LANTIERI en ont écrit le texte. Elles y ont relaté son histoire et sa rencontre avec le granit. Avec leur accord, j'en cite des passages importants. Qu'elles en soient remerciées.

Bruno DURAND m'a confié que son histoire n'est pas à mettre en avant. Pour lui, le plus important est cette découverte du granit, cette retrouvaille du savoir-faire et ce plaisir extrême du travail manuel qu'il souhaite tant transmettre à tous les jeunes qui viennent habiter notre pays.

Depuis trente années, touché par cette forte identité architecturale paysanne il a, en tant qu'artisan tailleur de



Pierre, réalisé de nombreuses œuvres que l'on peut voir sur tout le canton du Pont de Montvert: façades refaites, encadrements taillés de fenêtres et de portes, confection d'escaliers, de fours à pain, de pavages de sol, de cheminées, de fontaines, de voûtes, etc... en granit taillé !

Bruno DURAND est un homme imprégné du granit, mais... pas de pierre !! Il a fait aussi de nombreuses réalisations artistiques: sculptures, supports de mosaïque, éléments créatifs taillés dans la pierre, etc... Elles montrent à quel point il a su apprivoiser le poids, la dureté et la densité du granit.

Plus récemment, il y a quelques années, Bruno DURAND a créé avec quelques autres artisans des Cévennes: l'association des Artisans Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS).

**Mont-Lozère:
culture et
habitat du
granit**

bise-art, blizart.....



La refente de
la pierre en
images...



Il se consacre donc aussi au développement et à la transmission aux jeunes de cet autre savoir-faire qu'est la technique de la pierre sèche.

Mais on reste avec la pierre et surtout la passion !

Comment Bruno DURAND est venu à la taille du granit:

Je suis issu de deux grands pères Charpentiers et d'un père ingénieur. Avec eux j'ai découvert les outils, leur fonction et les valeurs manuelles. Je suis originaire

d'une région granitique du Morvan... Installé en Lozère depuis trente ans j'ai démarré comme maçon avec l'intention déjà de restaurer, de réhabiliter la pierre. Mon apprentissage du travail de la pierre s'est fait entre les Cévennes et le Mont Lozère. Il s'est fait de l'un à l'autre de ces deux univers, des vallées encaissées et boisées des Cévennes au désert chaotique du Mont Lozère, des rouille pailletés du schiste aux grisés du granit. Alternance du temps passé entre les schistes plats et les ronds volumineux du

granit.

Il a fallu apprendre à regarder, se fier à son œil. Dans le granit restaurer une maison ou bâtir un mur nécessite des blocs souvent énormes et très difficilement manipulables. Il faut les placer du premier coup et prévoir déjà quelles pierres seront posées sur les côtés et dessus. Apprendre à associer pierre sèche et Opus Incertum. Dans les Cévennes toutes les terrasses (bancels), une partie du bâti d'habitation et toute l'architecture vernaculaire sont en pierre sèche. (Ponts,



fours, fontaines, clèdes, cairns, moulins, cabanes, abris). Là encore, démonter, observer, bâtir, pour acquérir un savoir que les anciens possédaient. Les pierres de schiste en strates sont délitées et moins lourdes dans l'ensemble et nécessitent une autre façon d'appareiller. Ces deux patrimoines issus d'un savoir faire paysan m'ont permis de sentir l'âme des pierres et d'approcher l'âme des hommes qui les ont faits. Les anciens tailleurs de pierre du Mont Lozère m'ont aidé à reconnaître les pierres qui ont

les qualités nécessaires à la taille. Monsieur Baldi m'a appris à refendre et débiter le granit en utilisant des éclateurs. Les premiers temps je lui achetais les pierres débitées et je les taillais. Lors de mes visites je le regardais faire et on parlait du métier. Malheureusement il est mort accidentellement: un coup de foudre a déclenché un tir de mine.

Mes voyages d'étude. Cinq voyages au Portugal dans les carrières de granit m'ont permis d'acquérir une

technique qui fait ses preuves et devient rentable pour un artisan. Le Portugal vendeur de marbre et de granit est le pays d'Europe où se trouve un des plus grand nombre de carrières de granit. J'ai eu la chance il y a vingt ans d'y retrouver des techniques de refente similaires à celles utilisées puis disparues il y a cinquante ans sur le Mont Lozère.

Trois séjours à Carrare m'ont fait découvrir les techniques relatives au travail du marbre et le matériel pour la sculpture.





●●● Le granit et son travail:

Choix de la pierre

Bruno à l'œuvre...

Quand j'ai trouvé la pierre dont j'ai besoin, je demande l'autorisation de la refendre au paysan propriétaire de la terre qui dit oui en général, puis au PNC (Parc National des Cévennes) car le Mont Lozère est en zone Parc, et je suis soumis à autorisation.

Choix de la qualité de la pierre

Il faut une pierre dure et sans risque de faille pour un linteau. Pour les pierres d'angle, encadrements de fenêtres et de portes, on peut prendre des pierres un peu plus tendres. Le Mont Lozère permet de trouver les teintes, la texture nécessaire à la bâtisse, de la pierre à gros feldspath dite "dent de cheval" à celle aux grains très fins, homogènes, réguliers.

Il faut s'attaquer à de gros volumes car lorsqu'on ouvre la pierre en deux, on obtient deux surfaces importantes qui permettent de choisir des pierres dans le cœur, c'est à dire dans le meilleur de la pierre, un choix de qualité, le cœur est plus dur, non érodé.

Refente de la pierre

Elle se fait pour les grosses pièces avec un perfo pneumatique et des éclateurs (ou coins) trois pièces de 30 mm de diamètre. On perce des trous profonds de 300 mm tous les 15 centimètres, parfaitement en ligne et dans le plan de taille. On place des éclateurs dans les trous. Une pierre de deux mètres c'est 12 à 15 éclateurs à mettre en œuvre. On tape sur les coins avec la massette pour les coincer régulièrement de l'un à l'autre. La frappe sur les éclateurs est primordiale. Il faut écouter la résonance, le son de l'éclateur, son chant, ce qui nous donne sa façon d'entrer en force. On se met au diapason. Le son doit être toujours le même. On sent que la force avance, l'effort donné à la pierre doit être régulier et on frappe de l'un à l'autre. "L'intelligence de l'oreille" c'est d'être juste entre la proportion de la force de frappe et la musicalité. ON ECOUTE. Il faut laisser du temps à la pierre pour qu'elle travaille, que les cristaux puissent céder en douceur et

que les coins se communiquent leur force. ON ECOUTE. Quand les coins serrent, on les bande un peu plus en utilisant une petite masse. ON ECOUTE. Si on met l'oreille sur la pierre à côté des éclateurs on entend les cristaux se décrocher avant l'apparition de la fissure. On la laisse travailler seule jusqu'à ce que la musique cesse. On reffrappe sur les coins et on voit apparaître la faille. Et là, on essaie de faire suivre la fissure comme lorsqu'on coupe du verre. En suivant les coins on règle la force de frappe pour faire passer la fissure d'un coin à l'autre. On contrôle. Quand les éclateurs ont fini leur effort la fissure apparaît, de 1 cm de large environ, sur toute la longueur de la pierre. Soit la pierre s'ouvre d'elle même si son instabilité le lui permet, soit on retire les éclateurs et on place la barre à mine dans les trous pour la faire basculer.

Le débit

Sur les surfaces refendues, on trace des lignes qui correspondent aux pièces dont on a besoin. Le fait de débiter soi-même les futures pierres taillées (avec des éclateurs de 20 mm) me permet d'approcher la pierre finale au plus près, de diminuer les heures de taille et "d'être rentable". J'utilise aussi la forme naturelle de la pierre et son mouvement pour garder à l'appareillage sa rusticité et rester dans l'esprit du mur ou de l'encadrement à restaurer.

La taille

J'ai taillé à la main pendant une quinzaine d'années à la massette (poinçons, massettes portugaises, châsses, et burins au carbure). Actuellement pour dégrossir ma pierre je n'utilise comme, outil à main

que la ch[^]asse au carbure. Je passe ensuite au marteau piqueur pneumatique Bohler M 66 (poids 6 kg). Il est exceptionnel, c'est la Rolls des marteaux. La cadence de frappe tr[^]s lente va de 120 coups / mn [^] 1000 coups / mn. C'est un marteau d[^]biteur normalement trop lourd pour la taille mais il est indispensable dans les granits. Les outils du marteau piqueur sont les m[^]mes que les outils manuels mais plus solides. Tous ont une pastille au carbure de tungst[^]ne qui doit [^]tre r[^]aff[^]t[^]ee toutes les heures de taille selon un angle propre du carbure, afin d'[^]viter la casse de la pastille. Le fabricant Guillet de l'Ain (usine Villebois) a des outils au carbure d'une qualit[^]e exceptionnelle. Les outils ne sont pas fix[^]s au marteau: je les tiens [^] la main et c'est le marteau qui frappe. L'emmanchement exaconique de ces outils permet une pr[^]cision et une qualit[^]e de travail de la pierre identique au travail fait [^] la main .

Le geste de la taille, le sens du geste:

Ma main saisit l'outil. La massette et le poin[^]on ne font qu'un. C'est mon outil, [^] ma main depuis tant d'ann[^]es. Il a un poids, une forme que je connais bien.

J'ajuste le premier coup. Nous sommes tellement faits l'un [^] l'autre qu'au deuxi[^]me coup l'[^]clat de granit qui en jaillit est magnifique, parfait, brillant, avec son odeur, exactement comme je l'avais pr[^]vu. Le bonheur du geste juste est l[^].

J'aff[^]te mon outil, je le bichonne. Si l'aff[^]tage a [^]t[^] attentif, respectueux, l'outil va travailler tout seul. Il va faire du boulot. J'aurai moins

d'efforts [^] faire. Acqu[^]rir cette sensibilit[^] [^] l'outil, avoir un grand respect pour lui, c'est le d[^]but de l'apprentissage. La noblesse du travail manuel c'est la r[^]p[^]tition du geste, la connaissance de l'outil et de la pierre. Je les connais, je me connais et le temps pris pour cet apprentissage a perfectionn[^] en moi le geste qui va avec l'outil. Ce geste devenu si ad[^]quat que le corps et l'esprit sont d[^]tach[^]s. Le geste devient beau, harmonieux parce que juste et serein. Juste dans la pr[^]cision, l'efficacit[^]e, le senti.

La pierre guide ma main quand je la taille, je l'[^]coute quand je la refends. Mes yeux s'impr[^]gnent du b[^]ti de la pierre comme d'une belle page d'[^]criture. Elle m'impose sa mati[^]re, sa masse, sa beaut[^]e dans son appareil. Elle m'impose une loi que je respecte car avant moi des hommes ici sur le Mont Loz[^]re ont cr[^]e de la beaut[^]e.

Bruno DURAND - le sens de son travail:

Restaurer le patrimoine, remonter des murs, r[^]apprendre des techniques oubli[^]es n'est pas obsol[^]te. Oui "s'il y a cent cinquante tonnes de d[^]blais [^] virer [^] ça vaut le coup". Ce travail de fourmi est aussi important que de b[^]tir. Pour un mur de bancel [^] refaire, si trois tonnes de pierres et de terre sont tomb[^]es il faut trier, ranger, manipuler les d[^]blais pour reconstruire 3 M2 de mur.

La modernit[^]e c'est cette retrouvaille avec nos sources mill[^]naires, archa[^]iques. L'homme s'est toujours attaqu[^], acharn[^] [^] vivre sur des terres difficiles, des volcans, des deltas, toujours emport[^]s, toujours



recommenc[^]s. L'homme c'est Sisyphe remontant absolument son rocher mais chaque fois plus riche de cette bataille pour monter vers les hauteurs. L'homme a besoin de retrouver courage et de se valoriser.

Rien dans ce travail [^] l'ancienne n'est pass[^]iste. B[^]tir, d[^]monter, remonter, tailler, cr[^]er, redonne un sens [^] la grandeur du travail fait de la main de l'homme. Ce travail est une r[^]sistance au tout b[^]tonn[^], au tout ma[^]onn[^], parement/paraitre, au pr[^]fabriqu[^] qui cr[^]e un monde et un comportement de refus. Comme pour le paysan b[^]titseur, la pierre exige de donner du temps, tout le temps n[^]cessaire pour apprendre modestement le dur labeur.

Pour atteindre au plaisir, [^] la pl[^]nitude, au respect, il faut tout ce travail laborieux, rebutant peut-[^]tre. C'est la d[^]couverte de ce qu'il y a dessous et en nous, c'est la recherche de cet [^]quilibre dont cette [^]poque a besoin.

■ Roland MOUSQUES

... et l'une de ses r[^]alisations.

Nous présentons ici les souvenirs d'une époque que nous ne souhaitons à personne de vivre: la guerre !

Voici la première partie de ce récit d'Etienne Argenson.



Et puis, ces mois derniers, j'apprends qu'à près de 90 ans, il a rassemblé ses souvenirs. Et pas rien: une plaquette de 77 pages mise en forme et soigneusement présentée par une de ses petites filles. Il a intitulé ce recueil "Le Train de la Liberté" et il le présente avec un message fort:

Ce n'est pas ma mémoire qui refuse de raconter ces mauvaises années mais, le temps qui passe, me vole mes souvenirs. Je dédis ce livre aux gens que j'aime, ma femme, mes enfants, petits enfants, arrières petits enfants, mes amis ... pour qu'ils ne vivent jamais la guerre.

"Le train de la Liberté"

Une épreuve dans une vie d'homme...

Il y a quelques années nous avons voulu demander aux anciens de la commune qui avaient vécu dans leur personne la seconde guerre mondiale et qui, de surcroît, avaient été prisonniers en Allemagne, ce qui s'est traduit, pour l'essentiel de leurs 20 ans - 5 parfois 7 ans - de vivre éloignés des Cévennes, de leur

terre, de leurs familles. Edmond FAGES et Raoul SAIX ont répondu et nous ont raconté leurs épreuves (cf. VDB N°39).

Etienne ARGENSON, peut-être parce que les circonstances l'avaient un peu éloigné de la commune, peut-être... sait-on jamais !... n'a pas jugé bon, à ce moment là, de s'exprimer .

Il n'est pas publié en librairie et c'est dommage. Précisons qu'Etienne ARGENSON est le mari de Lucie, sœur de Paulette FORT, et oncle de Line et René FORT de Conches.

Nous allons maintenant vous présenter l'auteur, l'acteur, son œuvre... et sa vie tels qu'il les raconte dans ses écrits et dans ses paroles que nous avons recueillies lors d'une visite chez lui, au mas "Lingot" près du Chambon en ce mois de septembre 2004.

Etienne ARGENSON se serait-il libéré sur le tard ? Mystère de la conscience (ou de l'inconscient). En tout cas il a écrit mais il parle aussi... Abondamment. Il prétend que sa mémoire lui fait défaut. Que serait-ce s'il l'avait entière ? Ce ne seraient pas des heures, mais des journées entières



qu'il faudrait pour recevoir son témoignage.

Etienne PASSEBOIS: Etienne ARGENSON, racontez-nous donc votre enfance et votre jeunesse.

Etienne ARGENSON: Je suis né le 14 Juillet 1912. Ça fait déjà un bon bout de temps et vous me voyez aujourd'hui au delà de ma 92^{ème} année.

J'ai perdu mon père à l'automne 1914, c'est à dire au tout début de la première guerre mondiale, dans des circonstances misérables; toutes ces morts de soldats ont été lamentables, mais là il me semble encore plus: il était charpentier de métier et à ce titre on l'employait sur le front à étayer des tranchées pendant la nuit; un matin en rentrant se coucher dans la "cagna", sa surdit  ne lui a pas permis d'entendre les sommations de la sentinelle; il a continu  à avancer, elle a tir  et l'a tu .

Ma m re s'est trouv e veuve de guerre avec mon fr re et moi et une pension bien maigre pour nourrir la famille.

Je suis all  à l' cole à Tarabias, il y avait une bonne ma trese;   Chamboredon (nous  tions 5  l ves),   Peyremale puis   la Vernar de o  nous  tions all 



habiter. L  je me suis trouv  "  la ville" avec une  cole avec 6 classes de gar ons et 6 classes de filles. J' tais "perdu". Le directeur, M. Emile PASSEBOIS,  tait tr s s v re et malheur   qui ne levait pas son b ret quand il rencontrait un ma tre, m me dans la rue. Je n'aimais d j  pas beaucoup l' cole,  a n'a pas arrang  les chose !

Mes connaissances scolaires n' taient pas tr s grandes. Je suis parti   13 ans car en plus ma m re avec sa pension de veuve (je crois 5 francs par jour) ne pouvait pas faire face aux besoins de la famille. Je suis rentr    la "place" pour trier le charbon qui sortait de la mine. J'ai un peu am lior  ma situation en travaillant aux machines.

Etienne Argenson
appel  au 7 me
G nie en
Avignon en
1933.



●●●
Ce que
pouvaient lire
les français à
la déclaration
de guerre.

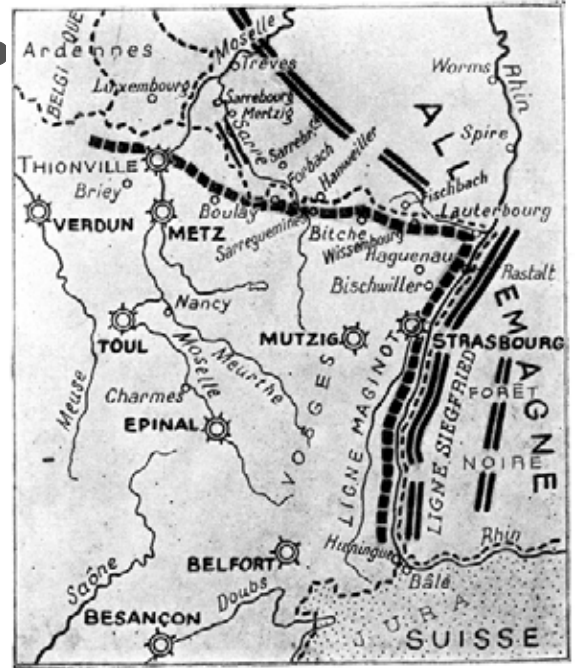
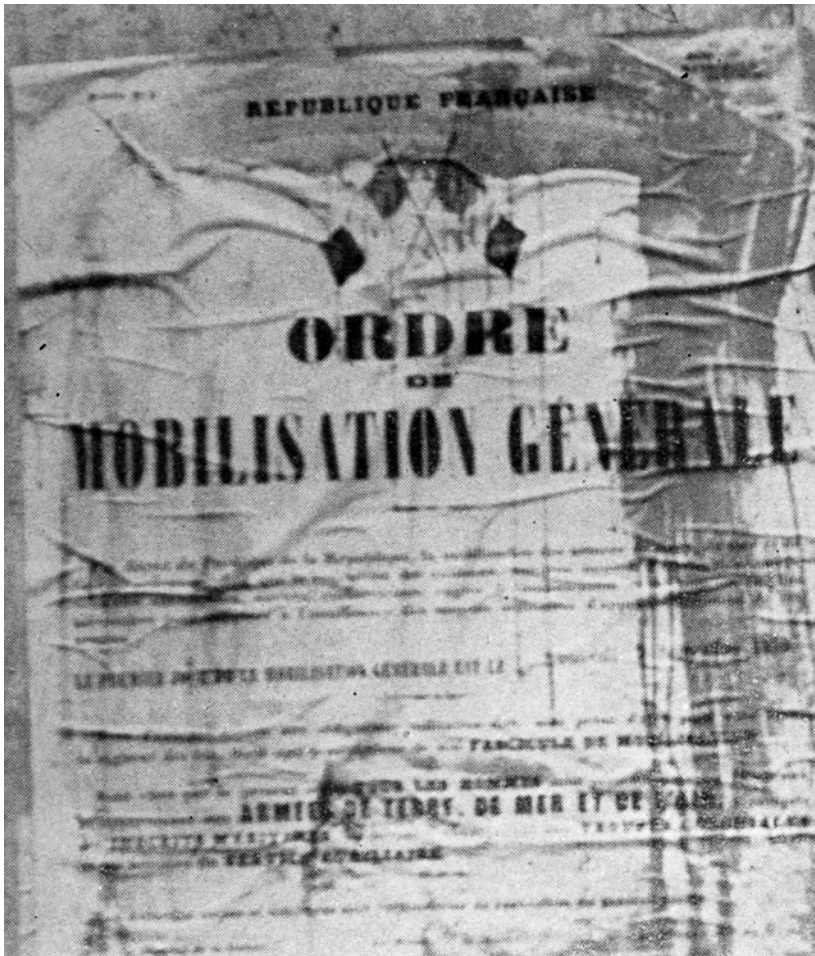
A 21 ans, en 1933, je suis parti au service militaire; j'ai été appelé à Avignon au 7^{ème} Génie. J'y ai fait un an. Au retour je suis revenu à la mine mais malgré un emploi assez intéressant aux machines, j'ai préféré, en 1936, profiter des offres qui étaient faites par les Chemins de Fer qui embauchaient beaucoup à l'époque. J'ai passé un examen à Alès, j'ai été reçu et j'ai été nommé à Nîmes.
Lucie ARGENSON: J'ai rencontré Etienne, nous nous sommes mariés à St Frézal en juin 1936. Le maire était M. TEISSIER, il habitait

Vimbouches dans la grande maison qui est maintenant ferme auberge. Nous sommes "passés" au temple. "Bournejiabo" (1) ce jour là, mais comme on dit: "mariage pluvieux, mariage heureux" !
(NDLR: l'adage est bien vérifié: Lucie et Etienne ont fondé une belle famille et sont ensemble 68 ans parès !).
Nous sommes allés vivre à Nîmes où nous étions bien mal logés !

(1) "Bournejiab": pluie froide mêlée de neige.

E.P.: Vous même, Mme

ARGENSON, avez eu une jeunesse un peu singulière...
L.A.: C'est vrai, pour une cénévole de Saint Frézal, être née aux Etats Unis ce n'est pas banal ! En effet, mon oncle d'Alès puis mon père, sont partis avant la guerre de 14 en Amérique. Ils ont travaillé au Texas dans les mines.
Mon père est venu chercher ma mère pour l'amener là bas. Et je suis née dans une ville appelée Paolo Pinto. Mon père est décédé et nous sommes tous revenus. J'avais 2 ans. C'est dire que je ne me souviens de rien. Ma sœur, Paulette, qui était un peu plus



■ ■ ■ ■ : la ligne Maginot

==== : la ligne Siegfried

...C'est entre ces deux lignes que se déroule la "drôle" de guerre.

nous attend ! Parmi les appelés, j'ai rencontré un copain de la Vernarède, Brunel et nous sommes restés longtemps ensemble. Le sergent chef est très sympa et un bon vivant, il nous apportait souvent le café dans la chambre tout au long de notre séjour à Avignon.

Un matin, lors du rassemblement pour le courrier, nous sommes prévenus de notre départ. Le 9 octobre 1939, à notre réveil, nous prenons la direction de la gare pour embarquer dans des wagons à bestiaux pour une destination inconnue. Le voyage n'est pas très agréable et très long jusqu'à Sarreguemines. Tous les villages et les villes alentours ont été évacués. Seuls quelques civils sont encore présents pour surveiller les quelques vestiges des villages. Le village, dans lequel nous sommes, a lui aussi été dévasté par les troupes de légionnaires. Elles étaient passées avant nous et avaient tout saccagé.

Les affiches de mobilisation et la déclaration de M. Daladier, Président du Conseil le 3 septembre 1939 à la radio: "Je salue avec émotion et avec tendresse nos jeunes soldats qui vont accomplir le devoir sacré que nous avons nous mêmes accompli..."



"La Drôle de Guerre".

Appelé le 2 septembre 1939, je suis maintenu pendant un mois comme cheminot. Le 3 octobre 1939, je suis parti au corps à la septième Compagnie des Pontonniers. Ce départ est très douloureux, partir à la guerre est une grande épreuve; il faut tout quitter: ma femme qui attend un enfant, ma maison, toute ma famille et mes amis. Je prends le train à Nîmes pour arriver à Avignon, au septième Génie, dans cette caserne où j'avais fait mon régiment sept ans plus tôt. Je suis arrivé à la caserne où les tenues sont réservées d'avance et quelle tenue ! Les tailles ne sont pas respectées mais ce n'est pas important à côté de ce qui

âgée aurait pu vous en dire davantage. Je me souviens de quelques anecdotes qui m'ont été racontées, entre autres qu'on avait mis 21 jours de bateau pour revenir.

EP: Et en 1939 c'est la guerre, la mobilisation générale et vous êtes mobilisé.

E.A.: Eh oui, la vie bascule.

Je pense qu'à partir de maintenant on peut suivre ce que j'ai écrit.

vent du souvenir



Anvers, Bruxelles sont évacuées. Le 20 mai, les Allemands sont à Maubeuge, Laon, Reithel et continuent à élargir la poche. L'invasion de la France commence.

●●●
Les forces allemandes envahissent la Belgique et pénètrent en France le 20 mai 1940.

Pendant ces longs mois on se déplace souvent.

Cela a été un long voyage qui finalement nous a emmenés dans le Pas de Calais à St Omer.

Malgré la présence de la troupe, le village est tranquille. Quand nous ne sommes pas occupés, nous partons dans les champs pour braconner ! Une fois, nous avons attrapé un beau lièvre; on se distrait

comme on peut !

Et puis arrive le moment de la défaite.

Un jour, un ordre est arrivé, il fallait tout laisser sur place, outillage de toutes sortes, pour



un rassemblement sur la place. Des cars arrivent, puis nous embarquons pour une destination inconnue. Nous rentrons en Belgique, à Bruges exactement, puis nous marchons jusqu'à Saint-Nicolas. Les Français ont un bon accueil : cigarettes, cigares, chocolat... Après plusieurs kilomètres, on nous campe à Anvers. Notre escouade est désignée pour aller faire sauter un pont du côté de Cappelasos, petit village qui n'existe plus à présent. Là, on apprend que les Allemands ont franchi la frontière belge. Les civils commencent à fuir, les commerçants abandonnent tout, c'est l'exode. Soudain, l'aviation allemande a parachuté ses troupes, il a donc fallu se replier. Nous sommes mal équipés car nous avons des fusils Lebel de 1886 et quelques cartouches!

Nous arrivons aux alentours de Boulogne-sur mer où notre train s'arrête en pleine voie. Nous avons un peu marché pour arriver sur une route. Puis, il faut arrêter toutes les voitures pour faire barrage aux tanks allemands. Inutile de dire la pagaille et l'énerverment qu'il y a. Sur le bord de la route, nous commençons à voir des morts. Les Anglais ont déjà pris position avec leurs canons antichars et on entend quelques rafales de mitrailleuses. Regroupés dans Boulogne, nous prenons position dans les appartements vides et nous mettons des matelas aux fenêtres. Puis on nous donne quelques cartouches avec le fusil Lebel de 1886 qui n'est pas vraiment un équipement bien moderne. On se réfugie dans les caves qui servent d'abris pour les civils qui s'y entassent et

vient: "Notre Dame de Boulogne, protégez-nous"... C'est un moment très émouvant surtout lorsque notre officier arrive pour nous ordonner de casser les armes. Nous étions faits prisonniers. Malgré la vieillesse des fusils, nous avons un serrement au cœur quand, avec Brunel, nous cassons la culasse de notre arme. Notre adjudant casse son revolver en pleurant! Nous sortons des caves les mains en l'air pour nous rendre sur la place, rejoints par tout l'état Major français. Face à nous, toute une rangée de mitrailleuses, les Allemands sont couchés, le doigt sur la gâchette, prêts à tirer. Les allemands avancent et nous sommes faits prisonniers. Commence alors un dur calvaire... ■
propos recueillis par E. PASSEBOIS.

Sur les murs des villages évacués, des affiches signalent aux pillards qu'ils encourrent la peine de mort. (tous les documents sur cette époque sont extraits du "Panorama de la guerre 1939-1945" aux éditions Jules Tallandier)

Etienne Argenson aujourd'hui, dans son jardin.

l'air de rien

Coutellerie, broderie, peinture, taille de la pierre, travail du cuivre, tapisserie, poterie, création textiles, arts plastiques... Une grande diversité de métiers d'art et de savoir-faire.



Les journées des métiers d'art 15-17 octobre

L' Association de Développement du Canton du Pont de Montvert (ADC), créée en février 2000, s'est donné pour objet de réunir et de coordonner les forces vives économiques, sociales et culturelles pour réfléchir, proposer et intervenir en vue de favoriser le développement du canton. En son sein, un groupe d'artisans locaux se mobilise activement depuis plusieurs années pour faire découvrir leurs savoir-faire et leurs créations. Dans le cadre des journées nationales des métiers d'arts, les 15, 16 et 17 octobre, l'ADC et une vingtaine d'artisans d'art ont accueilli le public à la Galerie de l'Arbre Seul, à Masméjean.

Chaque artisan a tenu un stand pour présenter son savoir-faire. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les processus de la création et des différentes fabrications. Les artisans ont éclairés les visiteurs curieux et leur ont montré, directement, les gestes techniques de la création. Par exemple, Cécile Joffart, brodeuse, avait installé son métier et a expliqué, au fur et à mesure les gestes et la complexité de son travail. Tous, jeunes comme adultes sont restés fascinés par la maîtrise et la précision de son art. Avec une vidéo, Roland Mousques a su convaincre le public des enjeux de la construction en pierre sèche. Au centre de la salle principale, une grande table regroupait de nombreux ouvrages d'art, permettant aux visiteurs d'approfondir leurs découvertes.

Vendredi, 5 classes de 4ème et de 3ème des collèges du Bleynard, de Génolhac et de Villefort ont visité l'exposition. Ce sont au total 83 élèves, qui, par petits groupes, ont assisté à des démonstrations dans la majorité des ateliers et ont ainsi pu découvrir les gestes et les passions des artisans. Très attentifs aux démonstrations, ils ont questionné les différents créateurs. Certains élèves ont ainsi pris des contacts pour approfondir leurs connaissances de ces métiers au cours de leurs stages de 3ème.

Le samedi et le dimanche, ce sont environ 220 personnes qui sont venues pour découvrir les différents ateliers. Maud Pastrana a exposé le travail fait durant l'année avec les enfants, les adultes ont essayé plusieurs des créations

de Josiane Dulac et Christiane Privat.

Le samedi soir, le vernissage de l'exposition a eu lieu en présence de la conseillère générale Sophie Pantel ainsi que du conseiller général de Florac, Alain Argilier. Les maires des différentes communes étaient présents ou se sont fait représenter. Après l'apéritif offert par l'ADC, une soixantaine de personnes sont restées pour partager un délicieux couscous. Ce repas convivial a permis de continuer les échanges sur la création.

Dimanche après-midi, la chorégraphe Dominique Noëlle a présenté la dernière création de la Compagnie O'Bal. Elle a ainsi fait travailler ensemble artisans et danseurs sur la création et les gestes de l'artisan. Après une présentation des extraits de la pièce, le public a pu découvrir un documentaire où chacun (danseur, artisan) décrivait les changements qu'avait apporté cette pièce dans leur travail. Le public a été captivé par cette présentation et par l'intérêt de cette création.

Coutellerie, broderie, peinture, taille de la pierre, travail du cuivre, tapisserie, poterie, création textiles, arts plastiques... la grande réussite de ces journées, c'est la diversité des métiers d'art et des savoir-faire que les visiteurs ont pu découvrir. Ces trois journées ont été un succès, comme le confirme les messages laissés par les visiteurs: "magnifique, superbe, à refaire plus souvent, continuez!". Pour continuer à fasciner le public et à faire découvrir leurs créations, le groupe d'artisan va maintenant réfléchir aux prochaines opérations à mener.

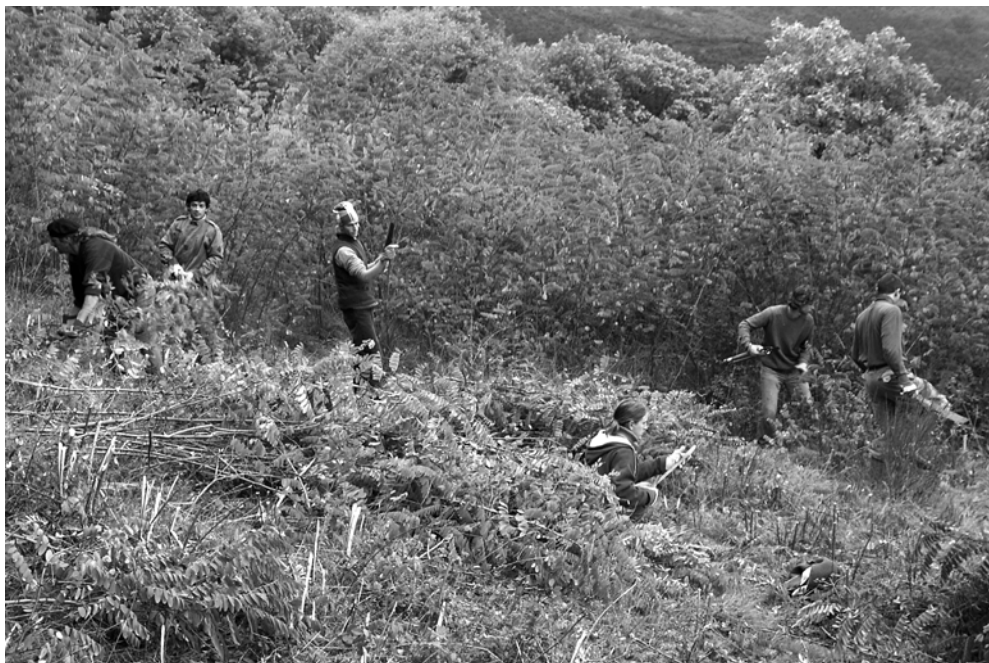


Les exposants présents:
Bernard Garrigues, Dinanderie
– Eric Rolland, Peintre – Anne Lazare Kerzeas, Poterie et Peinture – Jacques Langlois, Peinture – Josiane Dulac et Christiane Privat, Création textile et Crazy – Cécile Joffart, Broderie – Atelier Kaméléon, Michèle Lafont, création de livres objets – Paulette Van Eysendeck, cadres et cartes en 3D – Annie Girard, peinture à l'huile – Yves Pellequer, Coutelier – Jacques Bernard, Création de tapisseries – Maud Pastrana, Art Plastique – Odile Galzin, Cévennes Evasion, Fabrication de sacs – Roland Mousques, Association des bâtisseurs en pierre sèche

Delphine de l'A.D.C.

l'air de rien

Les 16 et 17 octobre s'est déroulée à Saint Frézal et Saint An-déol une des rencontres du réseau R.E.P.A.S. invité par la S.C.I.C. Bois2Mains



Rencontre du réseau R.E.P.A.S.

Q uésaco ?
R.E.P.A.S: Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires.

Il existe de manière, informelle depuis 15 ans et regroupe une cinquantaine d'entreprises de toute la France qui ont comme point commun de mettre leur outil économique au service de l'humain, du local et de l'environnement...

Des entreprises qui ne se situent pas en marge de la société, mais qui fonctionnent hors du système classique dans le sens où le profit n'est en aucun cas le moteur de l'entreprise... Les plus anciennes existent de-

puis 30 ans. Elles en "cooptent" chaque année 3 ou 4 nouvellement créées, comme Bois2Mains.

Le week-end a donc débuté par une matinée "chinoise": une cinquantaine de personnes venues de toute la France se sont retrouvées à l'Espinassac pour un chantier bénévole de débroussaillage autour des ruines, là où B2M étudie la possibilité d'installer ses bureaux.

Le terrain a rapidement changé d'aspect, joyeusement débarrassé de ses genêts, ronces et repousses d'acacias.

Ensuite les travailleurs se sont retrouvés au Temple autour du thème choisi par B2M:

"La décroissance appliquée à l'entreprise alternative et solidaire ?" puis autour des questionnements des jeunes cégérols, éclairés par l'expérience solide des entreprises plus anciennes du réseau.

Ces échanges ont été d'une grande richesse de par la diversité des personnes, des histoires, des expériences.

Quel enthousiasme de voir concrètement que l'on peut travailler aujourd'hui, dans notre société, radicalement "autrement" et à l'opposé des valeurs du Marché-Roi...! Mais que de subtilités et de patience pour arriver à faire accepter à nos administrations ces fonctionnements hors normes ... !

Les entreprises du réseau ont des activités extrêmement diverses: scierie, filature, boulangerie, agriculture, centre équestre, recyclerie (récupération et valorisation des déchets), éducation à l'environnement, aide à l'insertion, bûcheronnage ... tout comme leurs statuts: SCOP, SARL, SCIC, GAEC, Associations...

Le réseau se rencontre 2 fois par an depuis 10 ans. En général sur le lieu des nouvelles entreprises, "c'est une façon de marquer à la fois leur entrée dans le réseau et l'intérêt du réseau pour elles" me confie Yan de l'association d'éducation à l'environnement "Le Viel Audon" située dans un magnifique hameau ardéchois accessible seulement à pied. Ce sont Michel DUPOIRIEUX et Marie-Hélène, habitants de St Frézal et de Figerolles, travaillant régulièrement avec cette association qui ont mis en rela-



tion B2M avec le réseau. Les caractéristiques qui rassemblent ces entreprises sont l'autogestion (pas de patron, tout est décidé ensemble à l'unanimité ou après une large concertation), l'équité des salaires (ou étalés sur une échelle réduite), le partage des tâches

quand cela est possible (chacun passe à chaque poste), une éthique écologique dans le choix des matériaux, des approvisionnements, des chantiers, une gestion écologique des déchets, une maîtrise de l'énergie recherchant le non-gaspillage, les embauches se

font rarement par les voies classiques mais plutôt par rencontres, cooptation, envie de travailler ensemble...

"Et encore", comme nous dit Michel Lulek, d'"Ambiance Bois":(Silence n°314) "la pluri-activité plutôt que la spécialisation, la recherche d'un équilibre harmonieux plutôt que la croissance, la maîtrise de l'ensemble de la chaîne économique plutôt que l'investissement exclusif sur un créneau porteur, la cohérence plutôt que la compétence, l'autogestion plutôt que la hiérarchie, l'esprit d'équipe plutôt que l'individualisme..."

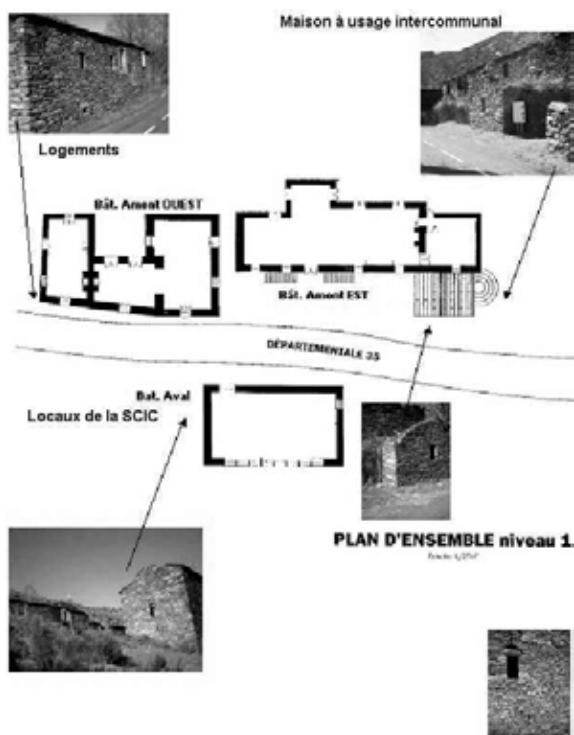
Et le profit? Jamais un objectif".

De l'utopie brute et vécue. Le réseau REPAS, désireux d'essaimer ces pratiques révolutionnaires, a mis en place il y a 8 ans, un "compagnonnage" qui s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans ... et qui fera l'objet d'articles dans le prochain Vent...

Ghislaine GUIGNIER

l'air de rien

Tout un programme: création de 2 logements, création d'une maison pour un usage intercommunal, implantation de la S.C.I.C. Bois2Mains...



de Développement du Canton du Pont de Montvert et la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Bois 2 Mains a défini en juin dernier les termes d'un projet pour la requalification du site autour de 3 volets :

- la création de 2 logements,
- la création d'une maison pour un usage intercommunal,
- l'implantation de la SCIC BOIS 2 MAINS

L'étude action

La mairie a confié la réalisation d'une étude à l'ADC. Cette étude a pour objectif d'accompagner la rénovation et la requalification du relais de l'Espinas notamment sur les aspects suivant:

- la formation aux techniques de restauration de bâtiments anciens,
- l'environnement et gestion de

d'énergie à mettre en œuvre, gestion de l'espace à promouvoir, type de contrats à passer...) afin de permettre le lancement de la réhabilitation du relais de l'Espinas.

Depuis octobre, les 4 groupes travaillent sur ces différentes questions.

Le projet de maison d'usage intercommunal

La réhabilitation du mas de l'Espinas comprend la mise en œuvre d'une maison à usage intercommunal. La définition des usages et de l'organisation de cet espace n'est pas du ressort de l'étude menée actuellement. En effet, il sera réalisé plus tard une étude spécifique pour mettre en œuvre le projet de maison à usage intercommunal. La population sera associée à cette future étude afin que cette maison réponde aux attentes et aux besoins des habitants des diverses communes.

Fin décembre, nous produirons un article détaillant l'état d'avancement de l'étude. Les compte-rendus de ces réunions peuvent d'ores et déjà être consultés à l'ADC. Si vous avez des questions, des idées, ou envie de participer à cette étude, n'hésitez pas à contacter l'ADC.

ADC

- Mairie

- 48220 Le Pont de Montvert

- 04.66.45.86.12

- adcpcdm@free.fr -

L'Espinas: Projet de réhabilitation

L e contexte

Depuis les années 30, le site de l'Espinas est à l'abandon. Il s'agit de plusieurs bâtiments situés sur la route des crêtes (CD 35) en propriété de la Mairie de Saint Andéol. Le Parc National des Cévennes a inscrit la réhabilitation du relais de l'Espinas dans son plan d'aménagement 2000-2006.

Un groupe de pilotage, constitué autour de la Mairie de Saint Andéol, l'Association

l'espace considérant l'usage et la protection du site,

- la gestion des énergies précisant les modalités de l'utilisation de sources d'énergies renouvelables et locales

- l'aspect juridique et financier permettant de définir les relations contractuelles entre les partenaires du projet.

Cette étude a pour ambition d'apporter à la commune de St Andéol des éléments concrets (par exemple: type

Beaucoup de nouveautés, cette année, en matière d'ordures ménagères nous ont incité, Julie et moi, à vous proposer un dossier sur les déchets.

Ce qui a changé:

Nos Paysages

Depuis peu, nos paysages se sont enlaidis d'un conteneur à déchets supplémentaire: le jaune, pour les petits emballages, est venu rejoindre ses frères disgracieux: le vert, pour le verre, le plus ancien, le bleu pour le papier

Certains ont été surpris de l'effet de ces horribles boîtes dans nos si beaux paysages- même s'ils font moins sales que nos anciennes décharges à ciel ouvert ... On se demande quels critères ont présidé à leur choix au SICTOM, à la Communauté de communes de la Vallée Longue et pourquoi le Parc, si pointilleux sur l'esthétique paysagère n'a pas influé ?

Il en existe pourtant de bien plus discrets, habillés de bois comme vers Bessèges par exemple.

Les ouvertures de ces conteneurs, volontairement étroites imposent un remplissage paquet par paquet, fastidieux, mais seule garantie du respect du tri... En effet si nos conteneurs étaient des bennes, ils seraient rapidement remplis de mélange de déchets multiples, annulant l'intérêt du tri.

Des conteneurs présentant des trappes plus larges fermées à clefs et accessibles seulement aux gros consommateurs pressés comme les commerçants restaurateurs, etc..., existeraient mais on en a pas encore vu la couleur.



Trions, mes frères...

Tout aussi laide et encombrante on nous a distribué une caisse jaune gratuite en solide plastique non recyclable (...) que l'on peut reconnaître çà et là, en traversant nos village, tellement elle a de multiples usages ... caisse à bois, à jouets, à linge ... !

Avec elle nous a été remis la liste de ce qu'elle est censée contenir et liste de ce qu'il ne faut pas y mettre ... celle-ci étant plus importante que la première On s'aperçoit donc qu'une petite partie seulement de nos emballages peut être recyclé à l'heure actuelle.

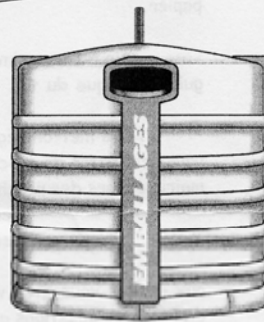
l'air de rien

Que fais-je de mes emballages ?

Ils se recyclent !!

Les bouteilles plastiques d'eau minérale
 Les bouteilles plastiques de sodas, jus de fruit
 Les bouteilles plastiques de lait
 Les flacons plastiques de lessive, shampoing...
 Les flacons de produits vaisselle, pour le sol (javel, St Marc, ...)
 Les boîtes de conserve
 Les barquettes en aluminium de produits surgelés, gâteaux,
 Les canettes de boisson en métal
 Les aérosols vides (déodorants, désodorisants, insecticides, mousse de nettoyage)
 Les briques alimentaires de jus de fruit, lait, soupe, ...
 Les cartons de lessive,
 Les cartons d'emballages de gâteaux, céréales, ...
 Les boîtes à œufs en carton
 Les rouleaux carton de papier essuie-tout, papier toilette
 Les emballages cartons des plaquettes de chocolat

Je les mets dans le
conteneur jaune



Les gros cartons d'emballages
 (Cartons ondulés, pour l'électroménager)
 sont à amener à la déchèterie.



Les bouteilles, bocaux et pots en verre
 vont dans le conteneur à verre.
 Les journaux, magazines, publicités
 vont dans le conteneur à papier.



Ils ne se recyclent pas !!

Les sacs plastiques de commission
 Les suremballages plastiques des packs d'eau, de lait, ...
 Les sacs plastiques de produits surgelés
 Les films plastiques (entourant la viande ou les paquets de gâteaux ...)
 Les sachets plastiques de chips, barres de céréales, pain de mie, gruyère râpé
 Les pots en plastique de yaourts, petits suisses, crème fraîche, fromage blanc
 Les bouteilles plastiques ayant contenu de l'huile
 Les barquettes plastiques de fruits, jambon, fromage
 Les barquettes plastiques des paquets de gâteaux
 Les barquettes plastiques de fleurs
 Les barquettes de crème glacée
 Les barquettes en polystyrène
 Les emballages de café
 Les barquettes en bois
 Les cagettes en bois
 La vaisselle en plastique (pique-nique)

Je les mets dans la poubelle
classique



X SAUF...

- éléments entiers de véhicule
- pneumatiques
- ordures ménagères
- déchets industriels spéciaux
- cadavres d'animaux
- médicaments

Les nouvelles décharges

Toutes ces obligations de tri sont nécessaires au bon fonctionnement de l'usine départementale située à Mende. Une des conséquences parmi les plus choquantes a été la consigne donnée aux employés du ramassage des ordures ménagères: ils doivent sortir des conteneurs classiques, tout ce qui doit être emmené par les particuliers à la déchèterie...

C'est ainsi que nous avons vu les abords de nos conteneurs transformer... en décharge. Les habitants croyant à un ramassage d'encombrants organisé, en ont rajouté allègrement, trop contents de l'aubaine.

Les employés communaux doivent donc se charger de ramener tout cela à la déchèterie ... alors que depuis l'an passé, les communes, ne percevant plus les recettes relatives à ce service (c'est le SICTOM et la Communauté de communes de la Vallée Longue qui les reçoivent) ne sont plus censées s'occuper des déchets...

Les déchetteries

Ouverture des déchetteries à Florac et à St Privat de Vallongue, où nous sommes à présent tenus d'amener tout ce qui ne peut aller dans les différents conteneurs (cf. encart).

L'accès en est gratuit pour tous les résidents sur le territoire du SICTOM ou de la Communauté de communes de la Vallée Longue. La

déchetterie simplifiée du Pont de Montvert devrait ouvrir dans les mois à venir.

Sur certaines communes, en attendant l'ouverture des déchetterie certains Maires ont fait poser des bennes tout-venant, pour éviter aux personnes le déplacement jusqu'à Florac, mais ce sont des mesures provisoires, appelées à disparaître.

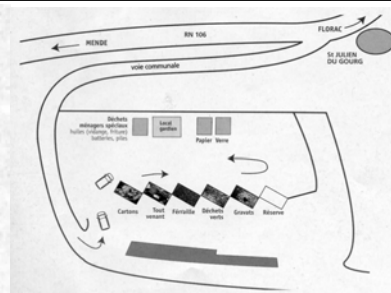
Saint Maurice de Ventalon
VOTRE DÉCHÈTERIE PRATIQUE

Pour tous renseignements :
 SICTOM des Bassins du
 Haut Tarn
 Molines - 48320 Ispagnac
 Tél./Fax : 04 66 44 28 74

Horaires d'ouverture du 16/10 au 14/04 du 15/04 au 15/10

- lundi, mardi, jeudi : 14h à 17h 14h à 18h
- mercredi : 10h à 12h-14h à 17h 10h à 12h-14h à 18h
- vendredi, samedi : 10h à 12h-14h à 18h 10h à 12h-14h à 19h
- fermée le dimanche

Téléphone déchèterie : 04 66 45 03 51



Les réactions

"Ça coûte plus cher, et en plus il faut trier. Aller jusqu'à Florac ou à St Privat ? eh bien, beaucoup ne feront pas cet effort et on se retrouvera avec des décharges sauvages dans tous les fourrés..."

Et pourtant, il faut bien faire quelque chose si on ne veut pas être ensevelis sous nos déchets ?

Il était un temps pas si lointain, puisque nous sommes nombreux à nous en souvenir, où le sac plastique et l'emballage polystyrène n'existaient pas, où tout le monde avait l'habitude de ramener les bouteilles consignées au marchand, comme de voir le ferrailleur récupérer les différents métaux.

Alors comment faisons nous ?

Prochain épisode: Pourquoi devons nous trier ? ■

Ghislaine GUIGNIER et Julie

Saint Andéol et Saint Frézal

Votre déchetterie

Elle est située en bordure de la RN 106 en amont du village de Saint Privat de Vallongue.

Son accès est gratuit pour les particuliers résidents sur le territoire de la communauté de communes.

Un gardien vous accueille et vous renseigne sur la répartition de vos déchets dans les bacs.



→ Horaires d'ouverture



Jours d'ouverture	Horaires d'hiver Octobre à Mai	Horaires d'été Juin à Septembre
Mercredi	de 13h30 à 17h30	de 15h à 19h
Vendredi	de 13h30 à 17h30	de 15h à 19h
Samedi	de 9h à 12h de 13h30 à 17h30	de 9h à 12h de 15h à 19h

**Les sacs plastiques "biofragmentables": une arnaque !
 Epiciers, consommateurs, ne vous laissez pas avoir !**

Les sacs plastiques restent en moyenne 20 minutes entre nos mains et mettront plus de 400 ans à disparaître dans la nature.

Leur incinération produit des dioxines cancérigènes responsables de problèmes respiratoires et d'allergies. On ne sait pas les recycler.

Certains sacs en polyéthylène additivé que vous avez pu découvrir chez votre épicier préféré tout fier de son choix, se désagrégant à la lumière utilise ABUSIVEMENT la mention de biodégradabilité alors qu'ils ne sont en fait que photodégradables ou fragmentables ... C'est de l'écologie "esthétique": on verra moins longtemps ces sacs suspendus aux branches des arbres ou dans les haies, ils "disparaîtront" plus vite, auront moins de chances d'être ramassés par une main verte pour être jeté dans une poubelle ... mais ils continueront à diffuser des substances nocives dans le sol bien après s'être soustraits à notre vue ... et tout autant que leurs frères non bio-fragmentables !

Plus rares, des sacs en amidon de maïs obtenus par thermo-sufflage 100% biodégradable et 100%, compostables ont fait leur apparition dans les Maisons de l'écologie. MAIS leur fabrication ne peut que développer une agriculture productiviste du maïs, largement irriguée, soumise à de généreux traitements herbicides... et suspectée d'utiliser des variétés OGM. Alors sortons courageusement de ce réflexe du jetable et retrouvons la compagnie de nos fidèles paniers, cabas, cartons cagettes, sacs en tissu ou filets en coton (en vente dans les coop bios) ■

Revue des 4 saisons n° 147.

sans paravent

Dans les campagnes il y a toujours des animaux domestiques bruyants, pourquoi nos vallées seraient-elles des exceptions ?



commun, pas de sirènes de police ou de pompiers, pas d'alarmes de maison ou de voiture se mettant en route intempestivement, pas de bruits de moteurs vrombissant, de motos ou d'automobiles et même pas la sonnerie des cloches des églises. je préfère ne pas évoquer les discussions à voix haute, les hurlements des enfants, les télévisions, les sons... dans les immeubles. C'est pour cette raison que bon nombre de citoyens viennent dans nos vallées se détendre et se ressourcer.

Mais touristes ou résidents permanents, nous n'avons pas la même sensibilité aux bruits.

Certains "lève-tard" vont trouver que le piaillement des oiseaux ou le chant du coq les réveille trop tôt le matin. Pour ma part le chant des oiseaux me stimule et me fait sortir de la tiédeur de mon lit avec entrain. D'autres "couche-tôt" ne supportent pas que les chiens aboient à la

A propos de bruits...

Ya-t-il du bruit ou des bruits dans nos vallées cévenoles ?

Il y a quelques années, des amis étaient venus nous rendre visite et pensaient rester un peu plus d'une semaine. Trois jours s'étaient à peine écoulés qu'ils nous ont quittés. En nous disant au revoir, ils se sont excusés et nous ont

expliqué qu'ils ne supportaient pas le calme. L'absence de bruit les stressait, entendre, par exemple, l'eau bouillir dans la casserole les faisait sursauter et les inquiétait...

C'est certain, nous sommes bien loin du brouhaha des villes: pas de rumeur des rues, pas de bruits de train ou d'autres transports en

tombée de la nuit, après un sanglier, un renard ou autre prédateur rôdant dans les parages d'un mas. Ces animaux ne font que leur travail: garder et prévenir leurs maîtres de ce qui est pour eux un danger. Dans les campagnes il y a toujours des animaux domestiques bruyants, pourquoi nos vallées seraient-elles des exceptions ?

Nous avons aussi des bruits que l'on peut qualifier de "modernes" qui, en fait, nous renseignent sur les activités des voisins. Au printemps les débroussailleuses se déchaînent; à l'automne ce sont les tronçonneuses. Si on tend un peu l'oreille on se dit: "tiens, un tel fait ceci, l'autre cela..."

Ces sons, en fait, nous rapprochent les uns des autres; ils sont les signes indiquant la vie dans nos vallées. Tiens, j'entends des voix enfantines; ma voisine doit avoir ses petits enfants. C'est vrai, ce sont les vacances !

Nous n'avons pas besoin (ou presque) de montre ou de calendrier ici. Quelques "nuisances" sonores rythment le temps:

- 7h55 -8h une voiture passe. Ah ! C'est le ramassage scolaire. Vers 17h30 même bruit: les enfants rentrent de l'école.

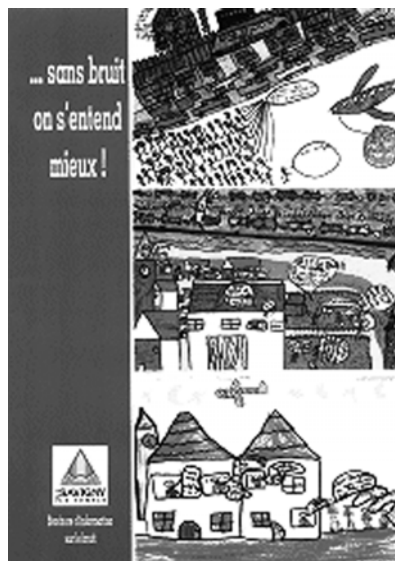
- 12h30 -13h un klaxon résonne (en ce moment on dirait plutôt le meuglement d'une vache enroutée): c'est le facteur.

- Vers 19h j'entends au loin des tintements de clochettes: les chèvres de la voisine rentrent à l'étable.

- Une fois par semaine entre 13h et 14h un long et très sonore coup d'avertisseur retentit. C'est le boulanger de St Michel de Dèze qui fait sa tournée le vendredi.

Donc oui ! Il y a du bruit dans nos vallées mais tous ces sons sont signe de vie et d'activités (il n'y a qu'un seul endroit où on n'entend rien et celui-ci est sinistre).

Vous croyez qu'avant nos mas, nos hameaux étaient silencieux? Les coqs chantaient, les chiens aboyaient, les cloches des



troupeaux tintaient, les faucheurs ou les ramasseurs de châtaignes parlaient ou chantaient et leurs voix résonnaient, le facteur ne klaxonnait pas, certes, mais le bruit de sa canne ferrée sur les chemins réveillait les chiens. les nouvelles, bonnes ou mauvaises, étaient criées d'un mas ou d'un hameau vers l'autre; l'écho emportait les paroles (pas besoin alors de garde champêtre).

Deux sonorités me sont cependant fort désagréables.

- La première est le sifflement long, strident, brutal, des avions de chasse de notre chère, très chère armée de l'air s'exerçant dans notre ciel. Le "bang" qu'ils émettent lorsqu'ils franchissent le mur du son se répand dans nos vallées. Les coup de fusil des chasseurs sont à peine audibles à côté.

- La seconde est, l'été, le lourd, pesant, angoissant ronflement de canaëdairs. Ce bruit là est annonciateur de malheurs et me fait scruter l'horizon avec inquiétude et anxiété.

Oh ! Il est bientôt 22h,



je me suis laissée emporter par ma plume. Il est temps que mon chien fasse son petit tour et chasse les sangliers ou les chats qui rôdent autour de la maison.

Et comme dit la chanson:
 "Chut ! Plus de bruit,
 C'est la ronde de la nuit,
 En diligence faisons silence
 Chut ! Plus de bruit,
 Chut ! Plus de bruit,
 Chut ! Plus de bruit..."

Mais peut-on vivre sans bruit ?

■
 Josette ROUX



Foyer Regain:



Depuis le temps qu'Alain me sollicite pour parler de "Regain", c'est parti!

L'an dernier, quelques activités ont fonctionné sporadiquement (atelier couture, atelier théâtre) et quelques soirées (groupe jazz, amis de Maryse et groupe folk (Bas les Pattes avec le bal du mois) . Les soirées repas ont eu lieu après la séance de cinéma (exclusivité St frézalienne dans le réseau de cinéco) ou... avant (en attendant le matériel), bref une adaptation s'est faite en

dernière minute, plutôt sympathique car improvisée et

toujours conviviale. En juin, nous avons organisé une sortie «découverte des plantes sauvages comestibles» avec Ceven'nature et un atelier «cuisine végétalienne» avec René et Elvira de Rabiers. Une quinzaine de personnes ont suivi avec intérêt Laurence de l'association floracoise d'Education à l'environnement sur la piste des plantes. On n'aurait pas soupçonné trouver autant de trésors dans un mur en pierres sèches : de quoi faire une énorme salade de raiponces appétissantes, nombrils de vénus bien frais, pimprenelle au goût de concombre, porcelle craquante, silène enflé au goût de petit pois et autre..

Personnellement je sais mieux retrouver les raiponces que les cèpes ; elles changent selon l'exposition : plus allongées, gris vert ou vert tendre.. Nos voisins de Rabiers nous ont initié à la cuisine

végétalienne : cuisine qui n'utilise aucun produit animal y compris œuf, produits laitiers, miel...nous avons préparé un repas avec au menu : pâté végétal, galettes de blé aux légumes de saison accompagnées de mayonnaise au soja, fromage de graines de tournesol et en dessert crème d'abricots aux noix. Des saveurs nouvelles, un régal !

Ce regain d'intérêt pour les plantes en général et particulièrement les plantes médicinales me dit qu'on pourrait monter un projet intitulé «belles plantes sauvages et cultivées» en acceptant les messieurs... : visite-découverte de savoirs-faire, échanges de pratiques, usages locaux...La première sortie sera sur la fabrication du compost (une journée chez Buchberger à Aujac fin novembre, début décembre). Même si vous n'êtes pas venus à l'assemblée générale du jeudi 4 novembre, rejoignez nous ! ■

Animations à foison

Foyer Passe-Montagne:

Samedi 18 décembre à 20h 30 à la salle polyvalente de Pont de Montvert «Compagnie Mungo» spectacle tout public. Chronique de la vie d'un immeuble par une concierge et 20 locataires Gigi Berthion est gardienne d'immeuble le public est aux premières loges. Au gré des rencontres et des

situations elle s'arrête puis commence son remue ménage. Un chat écrasé, un incendie, une chute dans l'escalier, une finale de match de foot au moment des tirs aux buts. Ca ressemble à un drame et c'est une comédie.

Samedi 8 janvier 2005 21 h 30 à la salle polyvalente de

Pont de Montvert Concert « Steevo S'teen » groupe phare de la scène ska festive languedocienne.

Mercredi 9 février à 16 h à la salle polyvalente de Pont de Montvert « Contes et Rencontres » enfants avec Rachid Bouali

Vendredi 18 Février 20 h 30
(lieu encore à déterminer)

« Contes et Rencontres » avec
Bernadette Bidaude

Après sa tournée durant le festival 2004, Bernadette Bidaude a souhaité revenir en Lozère pour une résidence de création sur les secteurs d'Aumont Aubrac et de Pont de Montvert. Passe Montagne l'a

donc accueillie 3 jours en septembre, 3 jours en octobre et trois jours sont prévus en décembre. Au cours de ces séjours Bernadette Bidaude recueille récits de vie, de légendes, d'instantanés. Et c'est le vendredi 18 février 2005 que B. Bidaude donnera une représentation de ce spectacle en chantier.

Samedi 16 avril 21 h à la salle polyvalente de Pont de Montvert

Clôture du « Printemps de l'Accordéon »

Le spectacle n'est pas encore définitivement choisi à ce jour, mais vous pouvez retenir cette date... ■

Ghislaine GUIGNIER

Soirées musicales en Cévennes:

Concert de flûte et de harpe donné le jeudi 12 août 2004 au temple du Pont de Montvert et le vendredi 13 août 2004 au temple de St Andéol de Clerguemort.

Deux jeunes femmes: Héloïse DAUTRY à la harpe et Isabelle MENNESSIER à la flûte traversière nous ont ravi par l'exécution de leur programme d'une grande variété: classique et moderne, ou plutôt allant de Bach à Bartok sans oublier l'interprétation de la "Fantaisie brillante sur Carmen" de F. Borner (ce fut un petit chef d'œuvre de dextérité).

Pendant deux heures, ces deux artistes dont le curriculum vitae est éloquent, nous ont enchantés. Ce fut un moment de pur bonheur même si l'on n'est pas un mélomane avisé.

Lors de ce concert deux de nos cinq sens ont été

en éveil: la vue, d'abord à cause des lieux magnifiques dans lesquels elles jouaient; l'ouïe ensuite, pour les rythmes variés, mélodieux et entraînants qu'elles nous composaient.

Notre œil a été également sollicité car elles nous offraient un spectacle oh! combien émouvant: leurs visages, leurs corps étaient tendus par leur concentration et en même temps irradiaient de la joie qu'elles prenaient à exécuter les différents morceaux de leur répertoire.

Tout ce que je souhaite c'est que ces deux jeunes femmes viennent le plus souvent possible nous charmer et que le public soit plus nombreux. on peut facilement enregistrer l'inauguration des Jeux Olympiques ou toute autre émission télévisée, mais on n'a que trop rarement, ici, le plaisir, la joie et l'honneur d'assister à un spectacle hautement culturel, de grande classe et accessible à tous.



Héloïse et Isabelle, merci, et que vos projets se réalisent.

■
J. ROUX

L'ADIEU

Le soleil disparaît derrière la montagne .
Dans toutes les vallées descend le soir avec ses ombres
pleines de fraîcheur.
Ô vois ! Comme une barque d'argent, la lune vogue
vers l'immense lac bleu du ciel.
Je sens le souffle d'un vent léger derrière les pins
sombres !
Le ruisseau mélodieux chante dans les ténèbres, les
fleurs pâlisent dans la pénombre.
La terre respire, gorgée de silence et de sommeil.
Tous les désirs maintenant vont rêver.
Les hommes fatigués regagnent leurs demeures pour
apprendre à nouveau dans le sein du sommeil, le
bonheur oublié et la jeunesse.
Les oiseaux silencieux se posent sur leurs branches.
Le monde s'endort !
Le vent est frais dans l'ombre de mes pins.
Je m'y tiens et j'attends, impatient, mon ami.
J'attends sa venue pour le dernier adieu.
Je languis, ô ami, de goûter avec toi la beauté de ce
soir.
Où donc t'attardes-tu ? Long est ton abandon !
J'erre ça et là avec mon luth en main sur les chemins
gonflés de coussins d'herbe tendre.
Ô beauté ! Ô monde ivre éternellement d'amour et de
vie !
Il descendit de cheval et il lui tendit le breuvage de
l'adieu. Il lui demanda où il conduirait ses pas et aussi
pourquoi cela devait être.
Il parla. Sa voix était voilée:
Ô mon ami,
dans ce monde le bonheur ne m'a point souri !
Où vais-je ? je vais errer dans les montagnes.
Je cherche le repos pour mon cœur solitaire.
Je chemine vers mon pays, vers ma demeure.
Je ne m'aventurerai jamais au loin.
Calme est mon cœur, il aspire à son heure !
La terre bien-aimée en tout lieu refléurit au printemps
et verdoie à nouveau.
Partout et pour toujours les horizons bleuissent !
Éternellement... Éternellement...

*D'après "La Flûte Chinoise", poésies chinoises traduites par
Hans BETHGE.*

*"Comme l'aveugle voit l'invisible, la larme
aperçoit l'âme".*

L'éloquence des larmes

Jean-Loup CHARVET

Éditions Desclée de Bower.

Dans le dernier "Vent des Bancelles", Hubert a évoqué "Les Chants de la Terre" de MAHLER; justement pour moi c'est une de mes références musicales, surtout chanté par la grande Kathleen FERRIER (1912-1953) dans le disque de 1953 en CD Decca 414194-2. Dans cet enregistrement, on ressent une grande émotion. FERRIER très malade se savait condamnée, Bruno WALTER le chef d'orchestre avait été un ami de MAHLER; ce dernier avait écrit cette symphonie après la mort de sa fille et lui-même venait d'apprendre qu'il avait une grave maladie de cœur.

Un soir de 1947, Kathleen FERRIER s'arrête de chanter avant la fin du "Chant de la Terre", ne sachant plus que ce langage muet où le musicien s'étrangle, en larmes, bouleversée par l'émotion. Quand elle s'excusa auprès du chef d'un tel manquement professionnel, il lui fit cette belle réponse: "Chère Mademoiselle, si nous étions tous des artistes comme vous, nous aurions tous été en larmes";

"Pleurer est une autre manière de voir, d'entendre, de parler, mais aussi et tout simplement d'aimer... Pleurer est un exercice de pur amour. Pour le mystique, la larme est le signe de l'amour, le signe que notre humanité soudain se lie à sa divinité, le signe de ceux qui s'aiment.

Il faut être aimé pour s'aimer, il faut s'aimer pour pleurer".
(Jean-Loup CHARVET)

Ce "Chant de la Terre" interprété par FERRIER me déchire l'âme, mais l'apaise aussi.

Ewig... Ewig...

Dans mon cœur restera à jamais les êtres chers que je ne reverrai plus.

Catherine HELING

Livre

Roland PELAT
Poésies

Editions LACOUR
308 pages - 18 €.

Roland PELAT, né aux Salles du Gardon le 02 Avril 1938, est issu d'une famille cévenole de Saint Frézal de Ventalon, en Lozère.

Après une adolescence passée aux Salles du Gardon dans le Gard, il entre à l'Ecole Normale de Nîmes. Il en gardera de bons souvenirs, une formation donnée par des maîtres dont il parlera longtemps, et nouera des liens d'amitié sincères avec de futurs collègues... C'est à l'Ecole primaire publique de La Grand' Combe qu'il effectuera toute sa carrière d'instituteur, profession dont il était fier.

Une fois à la retraite, il s'adonne à ses passe-temps favoris: la fabrication d'instruments de musique, les longues marches, l'observation de son environnement et, l'écriture au travers de ses poèmes.

Célibataire, discret, tolérant, il se montre toujours gai, disponible aux autres, généreux.

Il porte un amour fou à la Nature, au bien-être qu'elle lui procure en lui faisant oublier la solitude dont il souffre.

Ses poèmes témoignent de son être, ancré dans son milieu naturel qu'il nous décrit si bien.

Il nous a quitté subitement le 8 Février 2003.

Poème extrait du livre:

LA RONDE DES SAISONS À CONCHES

Il fait beau
Le soleil dore le versant
de la montagne

Il fait chaud
La vie se fige sur les
flancs du Ventalon

Tout se tait
Et ce silence pèse lourd
sur la campagne

C'est l'été
Conches s'endort vaincu
par l'ardeur des rayons.

Il fait frais
Un génie joue de ses
pinceaux sur la nature
Tout est gai
Riches couleurs parfums
subtils doux bruissements

On s'étonne
En cherchant des bolets
on vit des aventures

C'est l'automne
Conches nous gratifie de
ses dons succulents.

Rabat-joie
La bise n'a souci de se
montrer plaisante

Il fait froid
Les derniers migrants
ont quitté leur maison

C'est l'enfer
Le diable a libéré sa
hargne malfaisante

C'est l'hiver
Et Conches délaissé
souffre de l'abandon.

Renouveau
Notre mai du pays en fait
le point de mire

Le hameau
A l'appel des beaux jours
reçoit ses habitants

A présent
La lumière jaillit la nature
respire

Au printemps
Conches fleurit les cœurs
amoureux de ses champs.

Mots croisés

Jeu proposé par Hervé Godfarb

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

HORIZONTAL

- I. Capitale du tango (2 mots)
- II. Fabricant. Classe
- III. Désert. Se dit parfois d'un fil
- IV. Sigle militaire. Vin argentin
- V. Tempête. Interruption (sigle)
- VI. Enfantin. Station. Empereur
- VII. Puma brésilien. Stand
- VIII. Printemps. Chutes célèbres
- IX. Peuple. Ancien
- X. Borborygme. Havres
- XI. Laudateur

VERTICAL

1. Typique du tango argentin
2. Voisin de l'Argentine. Oiseau d'Amérique du sud
3. Lie. Argon. Parfois laveur
4. Maison. Tue-mouches
5. Tente. Soldat US
6. Libérateur de l'Argentine (2 mots)
7. ALAutrefois. Deuxième du 5 renversé. Fin de verbe
8. Symbole chimique. Constructions italiennes
9. Oiseau d'Amérique du sud. Spécialiste
10. Ecima. Ecorce tronquée
11. Fantomatiques

tempête de délibérations

Saint Andéol de
Clerquemort
Conseil Municipal du
17 Juillet 2004
à 17h

Présents: Mesdames
CHAPELLE, GIROD,
ROUX
Messieurs BRASSEUR,
CLARISSE,
DAUTRY, MATHIEU,
PELLECUER.
Absent: Monsieur PIT.
Secrétaire de séance :
Jeanne GIROD

Lecture du compte rendu
de la séance précédente,
approuvé et signé par
tous.

En préambule,

- Pierrette Coudert,
secrétaire de mairie,
rappelle que les
délibérations prises au
cours d'un conseil doivent
être affichées à la fin de
celui-ci sur le panneau de
la mairie et que le cahier
des délibérations doit être
signé par les membres du
conseil. Dont acte. --> M.
le maire suggère que la
secrétaire de mairie assiste
aux réunions du conseil. -
Pour améliorer la
communication entre la
mairie et les habitants, il
est décidé que Josette
Roux s'occupera (sauf
pendant l'hiver) de
collecter à la mairie les
informations qu'elle
pourra diffuser ensuite
auprès de la population.

Projet de l'Espinass
La loi MOP (Maîtrise
d'Ouvrage Public)
applicable aux collectivités
qui déposent un permis de
construire est trop

contraignante pour la
mairie (obligation de
déposer un projet global
et rémunération de
l'architecte égale à 5% du
montant total de ce
projet).

- Il est décidé par
délibération que la SCIC
Bois 2 mains se charge de
déposer le permis de
construire pour la partie
aval du hameau. Elle
devient donc porteur du
projet et maître d'ouvrage.
- Il est précisé par une
deuxième délibération que
la mairie s'engagera à
rechercher les modalités
d'une relation
contractuelle à long terme
avec le porteur de projet (
bail ou autre).

Par ailleurs, lors de la
réunion du comité
technique du GAL (12
juillet), un dossier réalisé
par l' ADC et B2M
présentant les aspects
environnementaux
énergétiques et juridiques
du projet a été
favorablement reçu. Ce
dossier présenté par la
mairie doit passer devant
le comité de
programmation du GAL
le 21 juillet prochain; il a
un coût de 20 000 € dont
4000 à la charge de la
commune.

- Par délibération il est
décidé de lancer une
étude-action avec le GAL
et de passer une
convention avec l'ADC (
qui prévoit 160 heures de
travail pour réaliser cette
étude)

Intempéries de décembre
2003
Le Conseil Général prend

en charge 10% du
montant des travaux à
effectuer. La préfecture
n'a pas encore signifié le
taux de sa participation.
Le mur écroulé du Cros
sera mis en chantier au
mois de septembre ; les
autres dégâts (Vitaterne et
Lou Prierou) dès cet été;
A la suite du passage des
engins qui ont permis le
dégagement de la source
de Lézinier, un mur s'est
écroulé au Régent: un
devis sera demandé à Bois
2 Mains.

Compte rendu de diverses
réunions

* OPAH : un premier
bilan plutôt positif a été
dressé à la fin du semestre
2004 : il est rappelé que
l'opération sera terminée
dans 18 mois.

* PAYS DES
CEVENNES : il est
constitué et signé par
toutes les communes.

Taxe de séjour

Les formulaires de
déclaration de mise en
location n'ont pas tous été
retournés à la mairie. Un
courrier de rappel sera
envoyé aux retardataires.

Questions diverses

- Le balisage du sentier
ouvert sous Lamarnet est
à revoir.

- Un grillage sera posé
entre la parcelle Garavini
et celle de la commune.
(sous le temple)

- Cheminée de
l'appartement de Lézinier:
si les travaux font partie
des compétences de
l'employé communal,
c'est lui qui s'en chargera,
sinon une entreprise sera
sollicitée avant la fin de
l'été.

- Lecture d'un courrier de
Anne-Marie PETIT
regrettant que le projet de
partenariat entre la
commune et la SCIC
B2M n'ait pas été l'objet
d'un débat public et que le
formulaire de demande de
mise en location (taxe de
séjour) n'ait pas été
accompagné d'une lettre
explicative.

- Les communes de la
Vallée Longue nous
demandent de participer à
la création d'un syndicat
mixte qui a pour objet la
réalisation de travaux
d'aménagement de l'ancien
CFD.

Une délibération est prise
en ce sens.

Les pins maritimes (de
Dautry et Rouverand) le
long de la route de
Lézinier à Faïsses seront
coupés au mois de
septembre avant la
réfection de cette route.

La séance est levée à 21 h
45. ■

Saint Andéol de
Clerquemort
Conseil Municipal du
25 Septembre 2004

Ce Conseil Municipal
commencé à 17 heures,
s'est tenu sur convocation
de Monsieur le Maire en
date du 15 septembre
2004.

Etaient présents: Daniel
MATHIEU
Thomas BRASSEUR
Gisèle CHAPELLE
Jean-Claude DAUTRY
Jeanne GIROD Hervé
PELLECUER Josette
ROUX Stéphane
CLARISSE Etait absent,
excusé: Denis PIT

(procuration) Secrétaire de séance nommé: Jean-Claude DAUTRY.

Le conseil se tient selon l'ordre du jour établi

*Lecture du compte-rendu du dernier Conseil: il est fait remarquer au terme de cette lecture que ce compte rendu ne fait en rien état des divergences de vue et discussions qui animent la tenue des réunions et aboutissent à la prise des décisions et à la rédaction des délibérations, laissant croire que tout se fait dans la facilité et sans opposition. Il est donc décidé, après discussions, que les compte rendus devraient relater également les difficultés et divergences rencontrées dans les discussions. Ceci étant acquis le dernier compte rendu est signé par les membres présents.

*L'Espinas: avancement du projet
Etat du projet:
Monsieur le Maire fait référence aux difficultés qu'il y a à conduire ce dossier
- difficulté à trouver un architecte : le seul qui ait répondu a fait un premier projet soumis au commanditaire et au Parc National des Cévennes qui a souligné les points de désaccord. Le plan a donc été revu et représenté au PNC dont on attend la réponse, le permis de construire n'est toujours pas déposé.
-l'étude-action auprès du GAL: le projet de l'Espinas est accepté par le GAL dans sa globalité à

savoir la tranche en aval de la route liée au projet de Bois 2 Mains et la tranche en amont de la route liée au reste du projet à savoir appartement et salle. Une étude est lancée, elle porte sur l'utilisation des terrains de l'Espinas autour des bâtiments, sur les réseaux, la source et les bois. Des groupes de travail sont créés et mis sous la conduite d'une animatrice coordinatrice issue de l'Association de Développement du Canton du Pont de Montvert. Ces groupes de travail développeront plusieurs axes de travail : volet environnement, volet juridique et financier travaillant sur l'évaluation des coûts et contrats avec la société commanditaire Bois 2 Mains; volet énergies - ressources renouvelables; volet formation: définition des compétences en interne ou externe. Cette étude devrait arriver à son terme dans un délai de 8 mois.

Le financement de l'étude s'élève à 20000 €.. Le SIVOM prend pour sa part 2000 € la commune prend 2000 €, sur les 16000 € restants le PNC et le Conseil Général prendraient chacun 3500 € le groupe LEADER prenant à sa charge le reste.

Le branchement l'électricité de l'Espinas reste à négocier, il s'élèverait à 18000 €, quant à l'eau, la première tranche de travaux de l'Espinas (bâtiments du bas) prendrait l'eau sur la source de l'Espinas, la deuxième tranche de

travaux prendrait l'eau sur le développement du réseau d'AEP à partir des sources de Cabanis et de Poussiels projet lié aux travaux d'enfouissement des lignes électriques de Carmentran étude en cours avec la SAFER et le SDE.

*Projet d'AEP:

Pour le secteur de Lézinier, il n'y a pas eu de problèmes cet été et la source à son niveau actuel le plus bas donnerait par le trop plein au captage 600 litres par heure. La canalisation de la source au bassin devra donc être changée, la SAFER étant chargée des modalités administratives liées à ces travaux d'enfouissement de canalisation, le bassin DFCI lui, changeant d'affectation et devenant bassin de stockage pour l'AEP de Lézinier. Les demandes de subvention sont engagées au Conseil Général à hauteur de 80% sous réserve que soient fixés un prix du mètre cube d'eau et un prix du branchement de compteur. Pour le secteur de Sambuget, la SAFER travaille sur le projet d'AEP et d'acquisition des sources.

Pour le secteur de Cabanis un début d'étude peut être lancé.

*Etat des travaux en cours:

-Les travaux de voirie sur la route de Faïsses sont reportés en raison du retard dans l'abattage des pins parasites du goudron. Aucune entreprise n'étant intéressée par l'acquisition

de ces bois par ailleurs difficiles à transporter, les propriétaires concernés se heurtent à des difficultés qu'ils n'ont pas encore réussi à résoudre. L'entreprise PIFFARI serait à même de réaliser cet abattage mais se trouve confrontée à des problèmes d'emploi du temps. Nous sommes donc dans l'attente...

-Le Cros: les murs à refaire ont été repris mais on est toujours dans l'attente de l'entreprise ROUVIERE...

-Les travaux prévus sur la source alimentant Lézinier ont été faits.

-Restent en suspens les travaux liés aux dégâts des inondations et les travaux de la place du Cros, on attend là aussi l'entreprise ROUVIERE....

*Communauté de Communes «des Cévennes au Mont Lozère». La totalité des communes intéressées ont donné leur accord pour la création de cette communauté de Communes à l'exception de Vialas qui ne souhaite pas se joindre.

*Nouveau Code des Marchés Publics: la modification du code des marchés publics stipule qu'en dessous de 230000 € le maire peut prendre sans délibération du conseil municipal les décisions de passation de marché. Le conseil municipal donne délégation au maire pour la durée de son mandat et signe à l'unanimité la délibération. ●●●

tempête de délibérations

Saint Andéol de
Clerguemort
Conseil Municipal du
25 Septembre 2004
(suite)

●●●
*Zone d'Aménagement Différé -ZAD-: le projet de création de ZAD peut être une solution intéressante pour les intérêts et la gestion des terres situées sur la commune.

Lecture est faite de la définition d'une ZAD, de son champ d'action, des modalités de création, de sa durée de vie. Une commune n'a aucun droit de préemption lors d'une cession de biens en dehors d'un POS ou d'une ZAD. Une décision de réflexion est donc prise pour que chacun des conseillers réfléchisse sur le principe sachant qu'il faut définir des objectifs, délimiter des zones, définir des enjeux, cibler des actions dans l'intérêt de la collectivité communale et sans nuire à l'intérêt de chacun, dans le respect du droit de la propriété. Chacun des conseillers s'engage à réfléchir sur ce problème.

*Fermeture de la Trésorerie du Pont de Montvert: à partir du 01/01/2005 la trésorerie du Pont de Montvert sera fermée. Son activité sera reportée sur celle de Florac. Une permanence de 2 demi-journées sera assurée au début. Cette fermeture apporte une gêne à la vie des habitants et des communes

desservies par cette trésorerie et ne laisse rien présager de bon quant à la permanence des services publics dans les communes. Des pétitions ont circulé et des manifestations ont eu lieu. 10 trésoreries sur 25 sont ainsi fermées en Lozère.

*Courrier des habitants: une lettre signée par des habitants de la commune est arrivée en mairie et chez chacun des conseillers municipaux. Par cette lettre ces habitants demandent qu'une réunion publique soit tenue pour que soient fait état du bilan des réalisations et actions menées et que soient présentés les projets en cours. Le conseil municipal dans sa totalité est d'accord pour la tenue de cette réunion qui pourrait avoir lieu le 30 octobre de 10 heures à 13 heures à Lézinié. La population sera informée par voie d'affiche apposée sur les panneaux d'affichage de la commune.

*Demande de subvention de CINECO: cette association de bénévoles porte dans les communes rurales un programme de cinéma tout à fait intéressant et actuel. Elle demande que lui soit allouée une subvention qui pourrait s'élever à 1 € par habitant. Le conseil municipal dans sa totalité est d'accord pour donner une subvention de 100 €.

*Questions diverses:
-Lecture d'une lettre de

Bois 2 Mains est faite, lettre par laquelle l'association demande l'autorisation de tenir sur les terrains de l'Espinass le samedi 16 octobre 2004 une réunion autour du Réseau des Pratiques Alternatives et Solidaires, réunion au cours de laquelle seront effectués des travaux en commun, travaux non mécanisés. - Le tri sélectif des déchets: échange de vues sur les difficultés qui peuvent être rencontrées par chacun dans ce tri sélectif, l'utilisation de la déchetterie et l'indiscipline de ceux qui s'acharnent à entasser autour des poubelles des rejets qui n'ont rien à y faire. La conseillère en relation avec ces problèmes alerte sur la difficulté qu'il paraît y avoir à faire rentrer les taxes d'enlèvement des ordures à Saint Andéol de Clerguemort.

-Le chemin du Cros: la SAFER est toujours sur ce dossier.

-La conseillère municipale en relation avec le Conseil Presbytéral demande que le temple soit remis en état d'ordre et de propreté après chaque utilisation, ce qui ne paraît pas être toujours le cas. Elle est suivie dans cette demande par la presque totalité du conseil municipal qui reste attachée à l'ouverture du temple à tous dans le cadre de réunions culturelles, culturelles, publiques et non politiques. Il est certain que notre commune n'a pas actuellement de salle polyvalente à louer ou mettre à la disposition de la population. Cet échange

de vues provoque une altercation vive et regrettable avec le public présent au conseil municipal.

Il est 21 heures 15, l'ordre du jour étant épuisé, la séance peut être levée.■

Saint Maurice de
Ventalon
Conseil Municipal du
19 Juillet 2004

Absents excusés: Mme BUISSON qui avait donné procuration à M.VELAY, Mme SANCHEZ qui avait donné procuration à M.VANDERSTEEN, Mr METGE qui avait donné procuration à M.CROS et M.RICHARD qui avait donné procuration à Mme DUBOIS.

COMMUNAUTE DE COMMUNES:

Le point est fait sur les compétences qui seront déléguées par les différentes communes à la future intercommunalité.

Deux compétences obligatoires:

D é v e l o p p e m e n t économique:

- mise en cohérence des installations d'activités économiques

- intermédiation entre les partenaires et acteurs

- aide aux activités économiques

- tourisme

Aménagement de l'espace:

- définition d'une politique communautaire en faveur de l'habitat - étude et

action en vue du maintien des espaces ouverts

Compétences optionnelles

: le choix s'est porté:

- sur la voirie : création, aménagement et grosses réparations

- sur la politique du logement et du cadre de vie

- sur la protection et la mise en valeur, de l'environnement

Le nom de la future communauté de communes a été arrêté : «Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère» La fiscalité additionnelle directe sur taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie avec une taxe professionnelle unique a été choisie.

Le nombre de représentants est en discussion, 3 pour Fraissinet, St Andéol, St Frézal et St Maurice, et 4 pour le Pont de Montvert ou 3 représentants pour chacune des 5 communes. Le siège de l'intercommunalité n'est pas encore arrêté : St Maurice ou Le Pont de Montvert.

Le conseil vote à l'unanimité la création de la communauté de communes entre les 5 communes précitées et son appellation « des Cévennes au Mont Lozère ».

ACHAT TERRAINS:

Le conseil, après débat, décide à l'unanimité de se porter acquéreur des parcelles C 544 et C 630 actuellement propriété de Mme RICHARD Rosa.

SUBVENTION ECOLE DU PONT DE MONTVERT:

Le conseil décide l'octroi d'une subvention de 100

à la coopérative scolaire de l'école du Pont de Montvert. Un virement de crédits sera nécessaire pour abonder l'article comptable concerné.

VENTE PROPRIETE DE M. DE LA GRANDIERE:

La Mairie a reçu de la SAFER une information de la vente de cette propriété et une réponse a été faite en émettant le vœu que cette ferme soit destinée à des jeunes qui souhaitent s'installer dans le domaine agrotouristique. ■

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal du
17 Septembre 2004

Présentation par Amélie MATHIEU et Traztate BENAZOUZ de leur projet d'achat de la propriété de M. de la Grandière.

Une information est donnée sur la réunion organisée par la SAFER le 24 août 2004 au cours de laquelle les dossiers des personnes intéressées par l'achat de la propriété ont été présentés. Les représentants de la commune, de l'Association de développement du canton et le Conseil général, ont fait part de leurs réflexions et après réunion de son conseil d'administration, la SAFER a retenu le dossier «Amélie MATHIEU ».

Après quelques questions posées par le conseil, une

pétition est remise à Mme le Maire par une délégation de personnes habitant le village. Cette pétition est signée par 180 personnes, elle sera envoyée à M. le Préfet, au juge pour enfants, à la Police Judiciaire des Jeunes, au Centre d'Education Renforcée de Mende.

Le conseil rédigera un document que Amélie MATHIEU et Traztate BENAZOUZ sont d'accord pour signer afin de montrer l'intérêt qu'ils portent à maintenir la tranquillité dans le bourg de St Maurice.

Les membres du conseil ne voient pas l'intérêt de formuler un avis sur l'opportunité de l'installation d'Amélie MATHIEU, cet avis n'ayant aucune incidence sur le choix décidé par la SAFER.

TAXE DE SEJOUR:

Délibération est prise à l'unanimité d'instituer une taxe de séjour sur le territoire de la commune à compter du 1er janvier 2005 pour une période forfaitaire de 90 jours

De fixer les tarifs suivants:

Camping et aire de camping: 0.15

Meublés non classés, meublés 1 étoile ou 1 épi: 0.30

Hôtel 2 étoiles, meublés 2 étoiles ou 2 épis : 0.35

Meublés, chambres d'hôtes 3 étoiles ou 3 épis : 0.45

Les taux d'abattement sont les suivants

- de 1 à 60 jours : 20%

- de 61 à 105 jours : 30%.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS:

Le conseil décide d'accorder les subventions suivantes

- Association CINECO : 80 € pour que celle-ci puisse poursuivre son action dans les communes rurales.

- Voyage scolaire école R. Steiner: 100 €.. Cette école accueille un élève de St Maurice qui a effectué un voyage de découverte en Turquie.

- Moto club floracois : 100 €.. Ce club encadre et sponsorise un jeune sportif de la commune actuellement second au classement départemental Lozère.

Le conseil décide à l'unanimité d'effectuer un virement de crédit pour le paiement de ces subventions pour la somme de 398 € pris au 62881 pour abonder le 65748.

LOYER DE LA VIALASSE:

Le conseil, conscient du fait que ce logement ne comporte pas ce que l'on peut attendre au niveau confort, même pour un séjour estival de 3 mois, réduit le loyer annuel à 300 € pour l'année 2004.

COMMUNAUTE DE COMMUNES:

Une réunion aura lieu le 29 septembre en Mairie de St Maurice de Ventalon, en présence de Mme PINTARD pour éclaircir des points juridiques concernant la cohabitation communauté de c./SIVOM ainsi que les relations entre la communauté et l'ADC.

tempête de délibérations

Saint Maurice de Ventalon Conseil Municipal du 17 Septembre 2004 (suite)

QUESTIONS DIVERSES:

Le point sur les travaux réalisés ou à prévoir est fait. Le goudronnage des chemins de la Tour du Viala est terminé. Divers travaux ont été réalisés depuis le mois de juin, dont le reprofilage de la route du Villaret.

Une solution permettant de palier au manque d'eau au Massufret en période estivale a été trouvée et la réalisation a été possible grâce à un travail bénévole de personnes volontaires que Mme le Maire tient à remercier publiquement. ■

Saint Maurice de Ventalon Conseil Municipal du 28 Octobre 2004

Absentes: Mmes BUISSON, SANCHEZ et AUFOUR.

COMMUNAUTE DE COMMUNES:

Madame le Maire présente l'arrêté de M. le Sous Préfet (n° 04-039 du 30 août 2004). Après discussion le conseil approuve à l'unanimité la création de la communauté de communes entre les communes de Fraissinet de Lozère, Pont de Montvert, St Andéol de Clergumort, St Frézal de

Ventalon et St Maurice de Ventalon et les statuts annexés.

La répartition des sièges au sein du conseil communautaire est également approuvé à l'unanimité à raison de 3 délégués par commune. ■

Saint Frézal de Ventalon Conseil Municipal du 25 Juin 2004

Présents:

Etienne PASSEBOIS, Maire

Jean-Claude LIEBER, 1er adjoint

Jacques HUGON, 2ème adjoint.

Maryse BRUGUÈS, 3ème adjointe

Laurence VIDAL,

Fabienne SALMERON,

Thierry MAURIN, conseiller(e)s municipa(les)ux.

Absente excusée: Sandrine COLOMBAT,

qui donne procuration à Fabienne SALMERON.

Absent(e) non excusé(e): Valérie GOURDON, Frédéric JALAT

Etienne PASSEBOIS et Jacques HUGON sont nommés secrétaires de séance.

■

ORDRE DU JOUR:

- **Lecture et commentaire du compte rendu du Conseil municipal du 24 mai 2004.**

Après la correction des inévitables fautes d'orthographe, Jean-Claude LIEBER demande que soit modifié le dernier

alinéa du paragraphe "Interventions des membres du Conseil municipal". Il propose : "J.C. L. s'étonne que le Conseil n'ait pas eu de réponse à la question posée, par délibération, à M. le Préfet : pourquoi St Frézal-de-Ventalon a été classé dans les communes subventionnées à 60 % et non à 80 % comme précédemment ?".

Le Conseil accepte cette modification et vote ce C.R à l'unanimité.

- **Vote du Compte Administratif 2003.**

Il est présenté par J.C. Lieber, maire adjoint.

- Examen du budget général de la commune

Fonctionnement: 28 242,62 E.

Investissement : 14 069,04 E.

On peut dire qu'au 31 décembre 2003, si toutes

les recettes avaient été encaissées, on aurait

en trésorerie un excédent de 14 173,58 E.

Ce compte est voté à l'unanimité.

- Examen du budget "Caisse des écoles"

Il fait apparaître un montant de dépenses de

34 260,48 E. et de recettes de 33 861,60 E. -

Ce déficit de 320,18 E. est dû à une erreur comptable

qui a fait encaisser 1 350 E. (compte 7674) sur le

budget général de la commune. Dans la réalité

ce compte dispose d'un excédent de quelque

1030 E. (1350 - 320). Ce compte est voté à

l'unanimité.

- Examen du budget Eau et assainissement

9017,52F.

recettes: 14 960,37 E. Un excédent

de fonctionnement apparaît, de 5 942,85 E.

Si l'on ajoute à cela le fait qu'un crédit au CRCA se

termine en Juillet 2004, on peut envisager un emprunt

pour financer de nouvelles installations AEP.

Ce compte est voté à l'unanimité.

- Pour mémoire : le budget OM (Allez l'OM !)

(Ordures Ménagères), qui ne nous appartient

plus puisque transféré à la Communauté

de Communes de la Vallée Longue.

- Le C.C.A.S. a fonctionné pour une

opération ponctuelle. Il reste avec un capital

inchangé de 127,70 €.

- **La communauté de communes.**

La discussion s'appuie sur une présentation de projet

de statuts de la C. C. établi à la suite de

nombreuses réunions du SIVOM, et dont les

membres de Conseil avaient eu

communication. J.C. Lieber est sceptique

et ne croit pas aux bienfaits d'un tel

engagement. Le SIVOM n'est-il pas suffisant ? De

quelles données financières chiffrées

dispose-t-on ? Quels coûts supplémentaires va

générer cette nouvelle structure ? Est-on sûr

qu'elles amèneront de meilleurs résultats dans

les aménagements de notre collectivité ?

Certes il faudra uniformiser les 4 taxes et

pour notre commune une

augmentation progressive de la taxe professionnelle est à envisager. Mais on a la certitude d'une augmentation de la DGF. Et puis ce que la C. C. prendra en compte ne sera pas à la charge de notre commune (cf la situation actuelle que nous connaissons à propos de la collecte des OM).

J.C. Lieber propose d'exiger que les charges soient réparties proportionnellement aux ressources de chacune des communes, comme c'est le cas pour le SIVOM et que cela figure dans les statuts de la Communauté.

On convient par ailleurs que rester seul, isolé, ne bénéficierait pas à St Frézal et ne lui permettrait pas un meilleur développement.

- Débat sur la représentation :

Au SIVOM chacune des 6 communes du canton a 3 représentants. Or Vialas, et éventuellement Le Pont, voudraient 5 délégués à la C.C., alors que les 4 autres communes en auraient 3. Pourquoi changer maintenant ? Par ailleurs cette inégalité ne représente-t-elle pas un danger de déséquilibre, aux dépens des "petits" ? Tous les membres du Conseil municipal sont d'accord pour une représentation égalitaire (3 délégués). Il a été demandé lors de la dernière réunion du SIVOM que cette question soit réglée par un vote, non pas par commune, mais par représentant présent ou représenté. Les membres du Conseil décident de se

ranger à l'avis majoritaire qui apparaîtra à l'issue de ce scrutin.

Enfin il est décidé unanimement d'entrer dans la Communauté de Communes en suivant la majorité qui s'établira lors du prochain SIVOM et de prendre les délibérations en conséquence.

- **Problème de stationnement à Pénens-Bas.**

Afin que la libre circulation de tous les véhicules soit assurée, notamment sans qu'il y ait besoin de manoeuvrer pour passer le virage, il est décidé (proposition de Thierry Maurin) de prendre un arrêté interdisant le stationnement entre le garage et l'escalier d'accès à la maison Maurin.

- **Dates des prochains C.M.**

- Vendredi 10 septembre à 20 h 30, - Lundi 8 novembre à 18 h, - Lundi 4 octobre à 18 h, - Lundi 10 décembre à 18 h.

- **Interventions des membres du C. M.**

- J. Hugon informe ses collègues, par rapport à d'autres problèmes de Pénens-Bas, que M. et Mme MESTRE auraient décidé de ne plus prêter à Olivier PRIEUR le terrain qu'il occupait.

D'autre part, J. H. donne à M. le Maire, afin que soit établie une délibération dans ce sens, les éléments nécessaires pour réglementer la circulation dans Cessenades (sens unique pour les utilisateurs du camping).

- J.C. Lieber donne des informations sur les AEP : les projets du Viala et du Cheylen sont en bonne voie. La décision définitive en sera communiquée par la SAFER dans les premiers jours de Juillet.

Des problèmes relationnels existent au Viala. J.C. L. répond à M. le Préfet.

- Carte communale: le problème est évoqué sans particulière avancée.

La séance est levée à 23 h 30. ■

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
10 Septembre 2004

Présents:

M. PASSEBOIS E. , Maire

M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint

M. HUGON J., 2ème Adjoint

Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint

Mmes SALMERON F., GOURDON V., VIDAL L.

M. MAURIN T.

Absents:

Mme COLOMBAT S. et M. JALAT F.

Secrétaire de séance : Thierry MAURIN

ORDRE DU JOUR :

■ **Commentaires sur le compte-rendu du Conseil municipal du 25/06/04.**

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité avec quelques rectifications.

■ **L'eau et les AEP.**

C'est J-Cl. LIEBER qui commente ce dossier.

a/ Cet été nous avons rencontré de gros problèmes sur l'adduction de la Ponge. Il s'agissait d'une part de problèmes techniques (bouchons d'air, fuites) et de problèmes de ressource en eau en période d'étiage et au moment où la demande est la plus importante. Il s'avère donc que les travaux envisagés sont indispensables et qu'ils doivent être engagés au plus vite.

b/ A ce propos le programme "Défi Territorial AEP Lozère" pour notre commune vient d'être accepté dans son ensemble. L'étude doit démarrer prochainement et certains travaux urgents peuvent être réalisés. L'ensemble du Conseil donne son accord à un éventuel emprunt pour financer ces réalisations. Par ailleurs, M. LIEBER signale qu'une négociation est en cours avec M. Alain VEILLARD au sujet de l'eau du Cheylen. Le Conseil, unanime, charge M. LIEBER de poursuivre cette négociation.

■ **Communauté de communes.**

Des démarches administratives sont en cours en vue de la création de la communauté de communes "Des Cévennes au Mont Lozère" regroupant 5 des 6 communes du canton (Vialas ne souhaitant pas, pour l'heure, y participer).

tempête de délibérations

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
10 Septembre 2004
(suite)

●●● Elle pourrait voir le jour le 1er Janvier 2005. Les délibérations sur le périmètre (déjà prise) et sur les statuts (à prendre) permettront de finaliser cette union. La dernière mouture du projet sera communiquée aux membres du Conseil Municipal.

La représentation égalitaire des communes (3 élus par commune) au sein de cette communauté a été décidée et sera inscrite dans lesdits statuts. Il faudra désigner un 3ème représentant parmi les conseillers St Frézal, Alain VENTURA, représentant de la société civile, ne pouvant siéger dans cette nouvelle structure.

Par ailleurs, la totalité des communes du canton n'entrant pas dans cette communauté, une structure devra être maintenue (SIVOM, Syndicat Mixte ?) afin de conserver une relation avec la commune de Vialas jusqu'à l'épuisement des affaires en cours et la liquidation prévue du SIVOM.

■ CFD.

Afin de démarrer la seconde tranche de mise en sécurité de cette plate-forme (Jalcreste - Ste Cécile) la création d'un Syndicat Mixte regroupant les communes

concernées et le Conseil Général de la Lozère est nécessaire. Le principe de cette création et les statuts de la structure sont examinés et adoptés à l'unanimité. Deux représentants par commune (un titulaire et un suppléant) doivent être désignés par chaque Conseil Municipal. Pour St Frézal, MM. PASSEBOIS (titulaire) et LIEBER (suppléant) sont nommés à l'unanimité.

■ Ordures ménagères et déchèterie.

Lors de la dernière réunion de la communauté de communes "de la Vallée Longue et du Calbertain", où nous étions "commune associée", plusieurs points ont été évoqués:

- Le bâtiment de la déchèterie s'avère comporter plusieurs malfaçons. Les différentes entreprises ont été contactées afin qu'elles y remédient.

- Le problème du dépôt d'encombrants près des containers et parfois devant la porte de la déchèterie est préoccupant. Afin d'éviter que la charge de ce ramassage incombe aux communes, les employés de la communauté seront chargés régulièrement de ce nettoyage.

- La déchèterie sera ouverte aux services communaux une journée par semaine.

- L'aire de la Ponge sera nivelée, cimentée et enclose par la communauté.

Mme GOURDON et M. LIEBER font remarquer

que, malgré les demandes réitérées, la 2ème "colonne emballages" n'est toujours pas installée aux "quatre routes" sur la commune de Saint Privat de Vallongue.

Par ailleurs la commune de St Frézal rappelle à ses administrés non équipés pour ce type transport, que dans le cas de gros encombrants, les services municipaux restent disponibles pour leur évacuation et ce, gratuitement, dans la limite d'une camionnette par an. Il leur suffit, dans ce cas, d'entrer en contact avec la mairie au 04-66-45-56-15.

■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

● Étienne PASSEBOIS fait part d'un courrier de MM. SZYMANSKI et VENTURA, employés titulaires, adressé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Ceux-ci, tout en remerciant le conseil de bien vouloir leur accorder chaque année une prime, demandent si son montant (fixe depuis 11 ans) ne pourrait être réévalué.

Accord de principe unanime pour réviser ce montant.

Jacques HUGON suggère que cette prime corresponde à un pourcentage du salaire afin qu'elle suive son évolution.

Ces modalités seront fixées lors de l'examen du prochain budget supplémentaire.

● E. PASSEBOIS signale que les travaux de la

maison "TEISSIER" sont en cours d'achèvement, et invite chacun des conseillers à venir s'en rendre compte.

● Maryse BRUGUÈS souhaite qu'on lui communique la liste exacte des bénéficiaires pour les "chocolats de Noël". Il est décidé que les critères d'attribution seront d'être à la fois inscrit sur les listes électorales et d'avoir 65 ans et plus.

● Jacques HUGON signale les problèmes rencontrés cet été quant à la circulation dans Cessenades et à l'attitude peu coopérative de la famille SOULIER de la Gare qui ne peut, en tout état de cause, s'opposer à la circulation sur la voie communale que représente la plate-forme du CFD.

● Thierry MAURIN fait part du souhait de Mme et M. ANDARELLI à Pénens-bas, de voir réparer la lampe municipale. Une demande écrite des intéressés est nécessaire.

La séance est levée à minuit. ■

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
04 Octobre 2004

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire
M. LIEBER J.-Cl., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mme BRUGUÈS M.,

3ème Adjoint
Mmes COLOMBAT S.,
SALMERON F.,
GOURDON V., VIDAL
L.

Absent excusé:

M. MAURIN T.

Absent:

M. JALAT F.

Secrétaire de séance :
Sandrine COLOMBAT

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaires sur le compte-rendu du Conseil municipal du 10/09/04.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité avec quelques modifications.

Des informations complémentaires sur certains points abordés lors de cette séance sont fournies aux conseillers:

1) Communauté de Communes.

Le projet de statuts a été revu et modifié en partie, sur les conseils de M. le Sous-Préfet et de Mme la Secrétaire Générale. C'est le cas notamment pour la délégation de compétence facultative "voirie" qui n'y figure plus, cette délégation entraînant, pour le moment, une trop grande complexité de mise en œuvre (définition et recensement des voies dites d'intérêt communautaire, impossibilité de dissocier fonctionnement et investissement, problème du personnel affecté à ces voies, etc...). La dernière mouture de ce projet sera communiquée à tous les conseillers dès sa réception en mairie afin qu'ils puissent en prendre connaissance et y apporter leurs éventuelles observations avant le vote

définitif. En cas de désaccord important, une réunion extraordinaire du Conseil Municipal, avec cet objet unique, sera convoquée.

Par ailleurs, le(a) 3ème délégué(e) (en remplacement de M. VENTURA) sera désigné(e) lors du Conseil du 8 Novembre.

2) Ordures Ménagères.

L'autorisation d'aménager la plate-forme de la Ponge où se trouvent les "colonnes" et les containers à ordures a été refusée par la DDE au motif d'insécurité, cet emplacement étant situé à proximité de virages du CD 29.

■ Vote du budget supplémentaire 2004.

C'est J-C1. LIEBER qui commente ce budget.

- Budget principal: Fonctionnement + 10.000€

Dépenses:

- Charges à caractère général + 150 € ;

- Charges de personnel + 850 € (proposition d'augmentation de la prime versée aux deux employés titulaires calculée à partir la base officielle fournie par le Centre de Gestion). Accord unanime du Conseil. Jacques HUGON réitère sa proposition d'appliquer chaque année à cette somme un coefficient fonction de l'augmentation du coût de la vie.

- Autres charges de gestion courante + 2.976€

- Charges exceptionnelles + 45 € (primes de

- Virement à la section investissement + 5.979 €

Recettes:

- Dotations et participations + 8.400 € ;

Atténuation de charges + 1.600 € .

Investissement + 8.751€

Dépenses:

- Remboursement subventions "trop perçues !!!" + 8.956 € ;

Acquisition Maison Teissier - 2.372 € ;

- Programme voirie 2004 (SDEE) + 6.631 € ;

- Carte communale - 4.484 € .

Recettes:

- Virement de la section investissement + 5.979 € ;

- Subvention programme SDEE 2004 + 2.772 € .

Par ailleurs, M. PASSEBOIS signale que nous avons, de l'État, l'arrêté attributif d'une subvention de 50% pour l'achat du véhicule et du matériel de déneigement. Nous attendons la subvention du Conseil Général pour entreprendre cette acquisition. Il faut en outre envisager l'achat et l'implantation d'un abri pour cet équipement, le garage communal étant trop exigü.

Un hangar en bardage bac acier de 50 m2 a un coût d'environ 7.000 € .

D'autres solutions sont possibles. Les conseillers sont invités à demander des devis aux entreprises de leur connaissance et à réfléchir au lieu d'implantation pour ce bâtiment en tenant compte des problèmes de coût minimum et d'accès-

supplémentaire est approuvé à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

- Budget Caisse des écoles:

Fonctionnement + 1.150€

Dépenses:

- Charges à caractère général + 800 € ;

- Autres charges de gestion courante + 350 € .

Recettes:

- Dotations et participations + 1.150 € (subvention commune).

Le budget Caisse des écoles supplémentaire est approuvé à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

- Budget AEP:

Section exploitation + 663€

Dépenses:

- Charges à caractère général + 555 € ;

- Autres charges de gestion courante + 108 € .

Recettes:

- Subventions d'exploitation + 663 € .

Section d'investissement + 2.000€

Dépenses:

- Immobilisations incorporelles (frais d'étude hydrogéologue Cheylen) + 1.000 € ;

- Immobilisations en cours + 1.000 € (travaux AEP).

Recettes:

- Subventions d'investissement + 2.000€ .

J-C1. LIEBER rappelle que bien que nous n'ayons pas l'arrêté attributif des subventions, nous avons été autorisés à effectuer les travaux sur l'adduction du Viala et de

tempête de délibérations

Saint Frézal de
Ventalon
Conseil Municipal du
04 Octobre 2004
(suite)

Les recherches menées par un hydrogéologue sur le site du Cheylen ont démarré le 27 Septembre, en pleine période d'étiage. Dans la crainte d'une perturbation de l'alimentation en eau du bassin de la Ponge, une note a été adressée aux usagers par M. le Maire, mais les ressources semblent suffisantes, vu le nombre restreint d'utilisateurs à cette période de l'année. J.-Cl. LIEBER, pour sa part, reste en relation avec M. VEILLARD et l'a tenu informé du début des recherches. Il est en outre indispensable de faire borner le terrain communal du Cheylen par un géomètre afin de pouvoir implanter les différents équipements relatifs aux captages. Accord de l'ensemble du Conseil qui souhaite que cette dépense soit inscrite au budget supplémentaire. Cette modification apportée, le budget supplémentaire AEP est approuvé à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

J.-Cl LIEBER rapporte que le Percepteur s'étonne que notre actif - notamment les terrains et immeubles que nous possédons - n'apparaisse pas dans le compte de résultat. Il serait judicieux

de le faire figurer, afin que nous soyons plus crédibles face aux banques en cas de recherche d'emprunt. M. le Maire fait remarquer que ce serait peut-être une bonne chose mais qu'il ne faudrait que nous soyons amenés à vendre lesdits biens parce que nous avons emprunté au dessus de nos moyens !

■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

● Jacques HUGON souhaite aborder plusieurs points:

1) Réparation du toit de la "maison Barral". Il signale qu'il a procédé bénévolement à cette réparation dans la mesure de ses possibilités. Reste un travail important sur une noue, qui doit être confié à un artisan. Le Conseil le charge du contact et du "guidage" de cet artisan.

2) Le 8/11/04 aura lieu l'assemblée générale du GAL Espace Cévennes, dont l'un des objectifs est la mise en place de moyens pour favoriser l'accueil de nouvelles populations et de nouvelles activités sur son territoire. Le Conseil, à l'unanimité, le désigne comme délégué pour le représenter au sein de cette structure.

3) École

a) La surveillance et la responsabilité des enfants incombe à l'agent chargé de l'école maternelle. Il n'est toutefois pas exclu que les cantinières puissent intervenir si nécessaire...

b) Lors de la dernière

réunion de préparation en vue de la création de la communauté de communes, il a été émis le souhait de voir les écoles concernées s'impliquer dans un CEL (Contrat Éducatif Local). Cet

engagement n'occasionnerait pas de frais supplémentaires pour notre collectivité qui participe déjà au regroupement scolaire avec les écoles de St Privat et de St Michel. Dans cette optique, le directeur d'école a été invité à la réunion prévue sur ce sujet par la future communauté de communes.

● Sandrine COLOMBAT signale que la SCIC "Bois2Mains" vient d'obtenir le "Talon d'Or de la création d'entreprise" ainsi que le "1er Prix national de gestion d'entreprise" décernés respectivement par la Région et par l'État. Le conseil la charge de fournir un petit compte-rendu sur ces distinctions.

La séance est levée à 21h30. ■

Brèves

Communauté de communes: "des Cévennes au Mont-Lozère"

Le 11 août une rencontre importante a réuni les élus des cinq communes qui ont délibéré favorablement

à la création de la Communauté de communes "des Cévennes au Mont-Lozère". Sophie Pantel, conseillère générale du canton était présente à cette réunion qui s'est tenue à Saint-Maurice.

Les élus des cinq communes représentées : Saint-Andéol-de-Clerguemort, Saint-Frézal-de-Ventalon, Saint-Maurice-de-Ventalon, Le Pont-de-Montvert et Fraissinet-de-Lozère, ont travaillé sur les statuts de la nouvelle Communauté de communes et sur les priorités retenues autour de cinq grands axes: développement économique (zones d'activités ...), habitat, services aux personnes (maison médicale ...), mutualisation des moyens (équipements, secrétariat), routes d'intérêt cantonal.

Ces communes sont maintenant en attente de l'arrêté de périmètre que doit prendre M. le Sous-Préfet de Florac. Elles pourront ensuite prendre les délibérations nécessaires à la mise en place des statuts de la nouvelle Communauté.

Une partie de la réunion a porté sur la volonté de ne pas superposer les travaux du SIVOM des Sources du Tam et du Mont-Lozère, qui poursuit son existence et ceux de la nouvelle Communauté de communes qui reprend quelques unes des compétences jusqu'alors portées par le SIVOM.

C'est donc la nouvelle Communauté qui portera à présent le projet politique des communes

associées. L'idée d'un Conseil de développement permettant de faire participer, au sens le plus large du terme, les citoyens du canton a également été avancée.

Conscients de l'importance de l'enjeu que représente la naissance de cette nouvelle structure, les élus ont marqué l'événement en terminant la séance autour d'un apéritif très convivial.



Il est vrai que la réflexion autour de la création de cette Communauté de communes a été engagée par le SIVOM il y a plus de deux ans et de longues séances de travail ont été nécessaires pour concrétiser cette réalisation.

Cette première étape est donc très importante. Il reste maintenant à utiliser et faire vivre cette structure.

Assainissement Vidange des fosses septiques

Il est obligatoire de faire vidanger les fosses septiques régulièrement. La Mairie de St Maurice de Ventalon a négocié un tarif intéressant avec l'entreprise ROUVIERE qui peut effectuer ce travail pour les particuliers. A compter du 1er octobre et jusqu'au 1er mai vous

pouvez faire vidanger votre fosse. En dehors de cette période, les dépôts en station d'épuration ne sont pas possibles.

Téléphoner à la Mairie pour tous renseignements complémentaires (Mardi et Jeudi matin - Mardi après midi).

OPAH

du Canton du Pont de Montvert. Dernière année !

Vous pouvez aider au maintien de l'activité dans le pays. En offrant des logements décents en location à l'année, vous permettez le maintien ou l'implantation de familles actives.

Habitat & Développement Lozère et le Point Information Immobilier Emploi sont là pour vous aider

- à trouver des aides.
- à trouver des locataires;

Des aides sont financées par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), le SIVOM et le Conseil Général grâce à un programme de Revitalisation Rurale ciblée sur l'Accueil et le Patrimoine.

Pour des logements ou immeubles de plus de 15 ans

- à améliorer pour louer à titre d'habitations principales.
- à adapter au handicap.
- qui sont occupés par leurs propriétaires et dont le confort est à améliorer (sous conditions de

revenus).

Vous êtes propriétaire bailleur d'un logement:

Vous souhaitez le réhabiliter pour le louer (au minimum 9 ans)

-Faites financer votre projet de 20% à 47% suivant les conditions de location après travaux.

- Profitez du volet patrimoine pour majorer vos aides pour des travaux de conservation d'éléments architecturaux. "Le montant des travaux subventionnables est limité par un plafond calculé à partir de la surface des logements".

Vous êtes propriétaire occupant d'un logement:

Si vous vivez dans votre logement à titre de résidence principale (plus de 8 mois par an)

-Faites financer vos projets d'amélioration de 30% à 47% pour un plafond de travaux de 13000 € maximum suivant votre situation de famille et vos revenus imposables.

-Adaptez votre logement à un handicap ou une maladie à hauteur de 70% pour un plafond de travaux de 8000 €;

Pour quels travaux ? :

- gros œuvre.
- installation d'éléments de confort (chauffage central, ventilation, sanitaires).
- mises aux normes électriques.
- économie d'énergie (chauffage, fenêtres, isolation).
- aménagement des combles.
- transformation d'usage

de locaux en logement (ex: grange).

- adaptation des logements aux handicaps et à la vieillesse.

L'équipe d'Habitat et Développement Lozère vous conseille gratuitement tout au long de vos démarches sur votre projet, sur les subventions et sur les aides annexes.

Contacts:

Equipe "Habitat & Développement Lozère" (informations et conseils gratuits et personnalisés) Permanences en mairie de 10h à 12h:

- Vialas 1er vendredi du mois.

- Pont de Montvert 3ème vendredi du mois.

- dans nos locaux sur rendez-vous les autres jours.

H.D.L.
23, rue de la Chicanette
- 48000 Mende.

Tel: 04.66.65.22.20
Fax: 04.66.65.66.60
messagerie:
hd48@wanadoo.fr.

A.D.C
Association de Développement du Canton du Pont de Montvert

- 48220 Le Pont de Montvert

04.66.45.86.12
messagerie:
Adcpdm@free.fr

C.B.E.
Comité de Bassin d'Emploi
70, avenue Jean Monestier
- 48400 Florac
04.66.45.26.38

messagerie:
c.b.e.cevennes@wanadoo.fr

Soirées jeux au Mas de Souteyrannes

L'automne est bien installé et les soirées jeux vont reprendre au Mas de Souteyrannes.

Nous avons l'habitude de nous retrouver un ou deux samedi par mois vers 21h. Il y a beaucoup de joueuses et joueurs de tarot, mais aussi, dames, échec, Go

Si vous êtes intéressés, rendez vous le samedi 27 novembre.

Venez avec des jeux que vous voulez nous faire découvrir.

Patrice Tellier

Tél. 04 66 41 06 70

souteyrannes@free.fr

La Mairie de Saint Maurice de Ventalon nous communique

La mise en vente d'une propriété privée sur la commune de Saint Maurice de Ventalon a entraîné diverses réactions qui ont largement débordé le périmètre de la commune. Ces réactions ont été motivées par le fait que l'un des acheteurs potentiels de cette propriété envisage, dans le cadre d'une activité équestre, l'encadrement d'adolescents du Centre d'Education Renforcée de Mende. Cette activité, bien qu'elle ne soit pas considérée, par le porteur

de projet, comme activité principale, a déclenché une réaction d'opposition de la part d'un grand nombre de personnes qui a donné lieu à une pétition. Cette pétition, défendue par les uns, repoussée par les autres a alimenté bien des discussions. Vérités et contre-vérités se sont superposées, ne permettant plus au commun des habitants de s'y retrouver. Monsieur Poiret, Directeur Départemental de la Protection Juridique de la Jeunesse de la Lozère, destinataire d'un exemplaire de la pétition, a fait parvenir à Madame le Maire de Saint Maurice un courrier apportant des informations précises et officielles sur l'accueil de ces jeunes délinquants. Il donne en préambule une précision importante tirée de l'ordonnance du 02 Février 1945 sur l'enfance délinquante qui stipule qu'un mineur délinquant est un mineur en danger qui mérite toute l'attention des pouvoirs publics.

Le CER de Mende qui fait l'objet d'un contrôle pédagogique permanent, accueille un maximum de huit adolescents placés par décision d'un Juge d'Enfants. La collaboration avec le Centre Equestre désireux de s'installer à Saint Maurice porte sur 56 journées réparties sur les neuf mois de fonctionnement du CER de Mende, à raison de quatre séances par mois, de 10H à 17H et de 20 journées en randonnée itinérante, avec la présence

constante de deux Educateurs du CER. Un jeune (et un seul), peut également être accueilli, pour une expérience professionnelle autour des activités du Centre, dans le cadre d'une convention entre le CER et la Ferme équestre.

Cette collaboration est contrôlée par les services de la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et avec information du Magistrat prescripteur.

Ces indications, exposées par le Directeur Départemental de la Protection Judiciaire de la Jeunesse constituant, pour la Municipalité de Saint Maurice, la base de travail officielle autour de ce projet. Le texte intégral du courrier de Monsieur Poiret a été transmis, selon ses souhaits, au Comité des Villageois organisateur des pétitions qui ont circulé dans le canton et peut être consulté en Mairie de Saint Maurice.

Chacun, selon ses expériences, ses idées, son vécu, son lieu d'habitation... peut appréhender cette situation d'une manière particulière mais tout débat doit s'appuyer sur des observations réelles et vérifiées, avec en toile de fond, le respect permanent de ceux qui ne défendent pas forcément les mêmes idées.

Madame Le Maire de Saint Maurice réunira prochainement un Conseil Municipal avec cette question en ordre du jour. L'idée n'est pas de vouloir

imposer la présence de la Mairie dans une vente privée mais d'organiser une réflexion entre élus autour de ce projet d'installation considéré par la SAFER comme dossier prioritaire parmi les candidatures connues à ce jour.

Communiqué de l'APE de l'Ecole des Abrits

L'Association des Parents d'Elèves de l'école des Abrits à Saint Fréal de Ventalon déplore l'incident survenu lors de la Fête de la Châtaigne le 13 novembre 2004. Le bureau de l'association s'excuse auprès des personnes présentes lors de cette manifestation, et veillera à ce que cela ne se reproduise plus.
l'A.P.E.

Décès

Malgré son admirable courage et sa combativité contre le cancer, Linda a dû nous quitter à tout jamais. Elle est décédée jeudi 25 novembre, paisiblement et dans la dignité au Centre hospitalier d'Alès.

Elle avait 51 ans...

Linda était partisane de la morale laïque, membre d'associations caritatives et pour les droits de l'Homme... Elle s'était aussi beaucoup investie dans ce journal...

Nous la pleurons tous.

A Hubert, son mari, ainsi qu'à sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances. ■